



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2413
31 octobre 2014
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte Ouvrière

Le journal
d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Le gouvernement prosterné devant le PDG de Total

Sivens

Tué pour un
barrage inutile

page 3

Chômage

Malheur aux
pauvres

page 4

Moyen-Orient

L'impérialisme
et les Kurdes

page 16

Le PDG de Total, un commis de la bourgeoisie encensé par ses semblables

Avec la présence de Hollande et de Valls, les obsèques du PDG de Total, Christophe de Margerie, ont pris l'allure d'un hommage national. Les élus de gauche comme de droite y ont participé en nombre, aux côtés du gratin de la bourgeoisie française, de la présidente du FMI, Christine Lagarde, et de l'émir du Qatar.

Pourquoi tant d'honneurs ? Total symbolise à lui seul tous les méfaits du capitalisme. Malgré ses profits colossaux et les 5 milliards de dividendes annuels versés aux actionnaires, Total a fermé des raffineries, supprimé des emplois et ajouté des chômeurs aux millions qui existaient déjà en France.

Malgré ses 10 milliards de profits, Margerie a fait en sorte que Total ne paie pas un centime d'impôt sur les sociétés pour 2013, comme pour 2012. Et, si le groupe parvient encore à présenter des comptes en déficit l'année prochaine, le fisc a prévu de lui faire un chèque de 80 millions au titre du crédit d'impôt compétitivité et du crédit recherche.

Aux yeux d'un bourgeois, cela en fait assurément un « grand homme ». Mais sûrement pas pour le commun des mortels !

Pour Valls et Hollande, Margerie était non seulement un « grand homme », mais il était l'un des leurs. Un « ami », ont dit les « socialistes » Valls et Macron. Ce petit monde forme une même communauté de valeurs, d'idées et de relations. Quand les uns servent le grand capital comme ministre ou chef d'État, les autres le servent à la tête des grandes entreprises.

Quand ils ne sont pas issus des mêmes familles, du même milieu social et des mêmes écoles, les hommes politiques ou les hauts fonctionnaires ont mille occasions de côtoyer, de collaborer et d'apprécier les dirigeants des multinationales.

Le groupe Total lui-même est le rejeton partagé de ces deux types de serviteurs car, comme Macron l'a rappelé, « Total, c'est le mariage de la vision d'un homme, de son courage... et de l'État, parce qu'il ne faut jamais oublier qu'à l'origine, Total, c'est Elf et l'engagement de l'État français ». Comme s'il y avait de quoi en être fier !

Elf, l'entreprise d'État dont est issu Total, est le symbole de la Françafrique. Elf a fait fortune en pillant le pétrole du Gabon, en corrompant les dictateurs en place et en télécommandant à l'occasion des guerres civiles.

Aujourd'hui, Total utilise les mêmes méthodes pour continuer à extorquer l'or noir du Congo, du Nigeria ou de

l'Angola. En Birmanie, Total a coopéré avec la junte dictatoriale jusqu'en 2011, ce qui lui a permis de construire un gazoduc en utilisant le travail forcé organisé par les militaires.

En France, la population a payé son tribut avec la marée noire de l'*Erika* en 1999 et l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, une filiale de Total, qui fit 32 morts en 2001.

Les dirigeants passés et présents de l'État français taisent ces crimes parce qu'ils les assument, tout comme Margerie les assumait. Comme lui, ils mettent les victimes de Total au compte « pertes et profits ».

Le PDG de Total avait la puissance d'un chef d'État. Intégrant plus de 700 sociétés dans 130 pays, cette multinationale du pétrole et du gaz œuvre aussi dans la chimie, le charbon et l'électricité. Total détient des participations dans le groupe pharmaceutique Sanofi Aventis, il se développe désormais dans le solaire, la biomasse et le nucléaire.

De par son chiffre d'affaires, proche de 180 milliards, Total génère plus de richesses que nombre de pays. S'il était un État, il serait placé au cinquantième rang des plus puissants de la planète.

Le PDG de Total connaissait Poutine et les monarques du Moyen-Orient mieux que Hollande. Les circonstances de son accident nous apprennent au passage qu'il revenait d'une négociation avec Poutine, faisant fi des sanctions que l'Europe et les États-Unis imposent à la Russie. Si Hollande ou Obama occupent la scène de la diplomatie politique, les grands PDG pratiquent leur propre diplomatie, celle du pétrole et du dollar.

Total est un État dans l'État. Un de ces mastodontes qui, comme Mittal, le roi de l'acier, ou LVMH, le roi du luxe, monopolisent des secteurs entiers, disposent de vassaux partout et peuvent tout se payer, y compris des responsables politiques auxquels ils dictent leurs conditions pour mettre le monde entier en coupe réglée.

Mais, comme ceux de l'Ancien Régime, ces rois des temps modernes peuvent être détrônés.

Il faut que la population impose son propre contrôle sur la marche de cette économie, dominée par cette poignée de capitalistes et conçue pour leur apporter des profits. La dictature des capitalistes sur la société nous coûte trop cher. Elle a assez duré.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ					
Barrage de Sivens	3	Écoles de Roquebrune	7	Etats-Unis	9
"Fraude" sociale	3	Droit de réponse, SOS éducation	7	Tunisie	10
Valls et le contrat de travail unique	4	SNCF : faire les poches des usagers	12	Italie	10
Rebsamen, ministre du chômage	4	EDF	12	Hong Kong	10
Indemnisation du chômage	4	Le Pen à Calais	12	Moyen-Orient	16
Banquiers	5	Relaxe pour Alain Pojolat	12	Liberté pour G. I. Abdallah !	16
Medef	5	Travailleurs "détachés"	13	Maroc	16
Budget 2015	5	Règlements de comptes à Corbeil-Essonnes	13	IL Y A 60 ANS	
Mestrallet	5	Déplacement des militaires de Châlons	13	1 ^{er} novembre 1954 : le début de la guerre d'Algérie	11
Députés fraudeurs	6	Débrayages à Famar-Orléans	13	ENTREPRISES	
Carrez	6	DANS LE MONDE		RATP	14
Valls et le nom du PS	6	Ukraine	8	La Poste Chalette-sur-Loing	14
Mélenchon	6	Brésil	8	Armatis-Calais	15
Enseignement et précarité	7	Argentine	9	Industeel-Arcelor Mittal	15
Rythmes scolaires	7				

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est de nouveau disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Un outil est d'ailleurs disponible pour cela sur le site Internet de Lutte Ouvrière.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

Barrage de Sivens : acharnement pour un projet contestable

Après que dimanche 26 octobre, lors des échauffourées entre la police et des opposants au barrage de Sivens, Rémi, un jeune manifestant, est mort victime de l'explosion d'une grenade, les autorités ont dû faire marche arrière.

Décidé par le conseil général du Tarn et approuvé par l'État, le barrage a été jugé, dans un rapport rédigé par deux ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts, comme étant surdimensionné, coûteux et d'une utilité discutable. Seuls une vingtaine de producteurs de maïs bénéficieraient du barrage, dont le coût a été évalué à 8,49 millions d'euros par le conseil général du Tarn, auxquels s'ajouterait une dépense de gestion annuelle de 300 000 euros. Le projet est financé à 50 % par l'agence de l'eau Adour-Garonne (c'est-à-dire aussi par les consommateurs) et à 50 % par l'Europe, la région et deux départements.

Depuis des années que ce projet de barrage fait discussion, jamais la population n'a été réellement consultée sur ce projet. Les opposants à sa réalisation, écologistes et habitants des communes avoisinantes, se sont mobilisés et ne désarment pas. Grèves de la faim, manifestations se sont succédé pour demander un moratoire sur ce projet et un débat public. La seule réponse a été à chaque fois d'embarquer les manifestants, de raser leurs installations provisoires ou de les matraquer. Et

Lundi 27 octobre, près d'un millier de personnes étaient présentes à Albi

devant la préfecture, pour protester contre les violences policières responsables de la mort de Rémi. Plusieurs interventions se sont succédé, toutes pour dire leur hostilité au président PS du conseil général, Thierry Carcenac, qui fait la sourde oreille depuis plusieurs mois, et pour clamer leur révolte face à la violence quotidienne de la police sur le site du Testet.

Les forces de police étaient en nombre et leur présence ostentatoire aux abords du rassemblement a été prise comme une provocation. Des opposants qui voulaient manifester dans la ville en ont été empêchés par les CRS. Devant ce déploiement de forces, un petit groupe de jeunes manifestants, choqués de la mort de leur camarade et exaspérés par cette présence arrogante, s'en est pris aux CRS. Le gros de la manifestation ne s'est alors pas dispersé mais est au contraire resté sur place, pour ne pas laisser les jeunes seuls face aux matraques.

La réalisation de ce barrage va dilapider les fonds publics alors que son utilité n'est aucunement prouvée. De toute façon, à aucun moment la population n'a eu son mot à dire; une raison pour s'opposer à sa réalisation comme aux violences policières.

Correspondant LO



Les affrontements près du barrage.

« Fraude » sociale : malheur aux pauvres

Jeudi 23 octobre, les 39 députés présents à l'Assemblée ont voté comme un seul homme le croisement des fichiers informatisés des prestataires sociaux et du fisc. Il s'agit, d'après le député UMP Morange, auteur du texte, de traquer les allocataires du RSA ou du minimum vieillesse qui gagnent quelques sous au noir, les concubins qui touchent les allocations de mère célibataire, les chômeurs qui ne déclarent pas leur reprise d'activité et autres dangereux criminels.

Selon les estimations, les fraudes aux prestations sociales pourraient atteindre cinq milliards d'euros, sur les 80 versés. Cela représente moins que le total des allocations non réclamées par des personnes qui pourtant y auraient droit. Et surtout beaucoup moins que les vingt milliards de fraude aux cotisations, délit qui est, par définition, le fait des seuls patrons.

Pourtant les députés ne proposent que de pourchasser les plus pauvres des allocataires et de leur enfoncer un peu plus la tête sous l'eau. Pierre Morange

prévoit par exemple de vérifier qui paye les factures d'eau, d'électricité, l'assurance d'une mère célibataire, et pas seulement de « contrôler les brosses à dents du ménage ». Il appelle cela « ramener de la vertu dans les endroits qui en ont perdu la mémoire ».

Pendant ce temps-là, le grand patronat danse sur les milliards, exploite les travailleurs et pille l'État sans aucun contrôle. Ne faudrait-il pas ramener le feu dans les châteaux qui en ont perdu la mémoire ?

Paul Galois

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Rouen

Samedi 8 novembre
à partir de 17 heures
Palais des congrès de
Oissel

Fourmies

Samedi 8 novembre
à partir de 17 heures
Espace Mandela

Dijon

Dimanche 9 novembre
à partir de 11 heures
Espace municipal
Jean-Bouhey à Longvic

Bordeaux

Samedi 15 novembre
à partir de 11 h 30
Salle Son-Tay,
quartier Belcier

Limoges

Samedi 15 novembre
à partir de 15 h 30
Salle Pierre-Louis à Feytiat

Compiègne

Samedi 15 novembre à
partir de 18 heures
Salle des fêtes
de Margny-lès-Compiègne,
rue de la République

Le Mans

Samedi 15 novembre
à partir de 17 heures
Salle Pierre-Guédou,
rue du Pont

Mantes-la-Jolie

Samedi 15 novembre à
partir de 19 heures
L'Île-l'Aumône

Reims

Dimanche 16 novembre
à partir de 11 heures
Salle Rossini

Cercle Léon Trotsky

Moyen-Orient: la barbarie

des djihadistes et celle de l'impérialisme

Vendredi 14 novembre
à 20 h 30

Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

Valls et le contrat de travail unique : intéressant pour les patrons

Manuel Valls a déclaré à l'Obs que le contrat de travail unique était une « idée intéressante ». Ce contrat, qui remplacerait à la fois le CDI et le CDD, mettrait fin selon lui aux « inégalités importantes entre, d'une part, des salariés très protégés en CDI et, d'autre part, des salariés très précaires en CDD et intérim ».

Laissons à Valls son appréciation sur les salariés en CDI « très protégés » : ceux de Gad, de PSA Aulnay et des dizaines de milliers d'autres sont là pour le démentir.

Sa solution, pour rétablir l'égalité, serait de niveler par le bas. Le contrat de travail unique faciliterait le licenciement des salariés que Valls trouve « très protégés ». Il est d'accord avec Tirole, le récent prix Nobel d'économie, pour qui le coût du licenciement serait responsable du chômage. Tirole réclame un

contrat « facile à rompre et sécurisant » : sécurisant pour le travailleur, parce qu'en principe indéterminé, mais surtout facile à rompre par le patron.

C'est ce que Sarkozy avait proposé en 2007, ce que le Medef souhaite sous le nom de contrat de projet : un contrat pour une tâche précise, qui prend fin avec elle. Une fois le projet mené à bien, le contrat « indéterminé » s'achève, moyennant une indemnité. Ce n'est pas ce qui rassurera les agences immobilières

et les banques pour la location ou l'achat d'un appartement.

Aujourd'hui, en France, 90 % des embauches se font en CDD. Le pays est classé huitième par l'OCDE pour la protection de l'emploi, loin derrière l'Allemagne, la Belgique ou les Pays-Bas. Et Valls fait campagne pour augmenter encore l'insécurité de l'emploi, pour que les patrons puissent licencier plus facilement ceux qui sont actuellement en CDI et pour obliger les chômeurs à accepter tout emploi « convenable »!

LES CLOWNS N'ONT QUE TROP SEVI.



Bien sûr, Valls se défend de vouloir imposer ce contrat unique et renvoie aux négociations entre partenaires sociaux pour lui donner

existence et contenu. Mais on connaît son objectif : faciliter les licenciements, pas les embauches.

Vincent Gelas

L'indemnisation du chômage : un petit progrès et beaucoup de reculs

Tout et n'importe quoi a été dit à propos des chômeurs, jusqu'à les présenter comme des privilégiés, alors que la majorité d'entre eux n'a même pas ou plus droit à une indemnisation de l'assurance chômage. Un nombre toujours plus grand d'ex-salariés rejoignent cette catégorie, celle qui ne touche que les minima sociaux, voire plus rien.

Quant à ceux qui font partie des chômeurs encore indemnisés, voici leur situation. Pour avoir droit à une indemnisation chômage, il faut avoir travaillé 610 heures au cours des 28 mois précédents, même de façon discontinue. Cela ouvre alors droit à une durée d'indemnisation égale au temps travaillé. Un jour travaillé vaut donc un jour d'indemnisation. La durée maximale d'indemnisation est de 24 mois pour les chômeurs ayant moins de cinquante ans au démarrage de leur indemnisation, et de 36 mois pour les cinquante ans et plus.

La nouveauté est ce qui a été appelé les « droits rechargeables ». Quand un demandeur d'emploi indemnisé reprend une activité temporaire, non seulement son temps de travail lui ouvre une durée d'indemnisation égale au temps travaillé, comme auparavant, mais cette durée est majorée du double de ce temps de reprise d'activité. Cette mesure est incontestablement un progrès

pour ceux qui enchaînent les contrats courts, CDD ou intérim, à condition que leur période d'inactivité ne soit pas trop longue.

Pour une mesure positive, d'autres sont à la baisse, comme les conditions d'indemnisation.

Le nouveau calcul des délais de carence – le délai avant versement des indemnités de chômage – a été modifié, entraînant un recul considérable. Jusqu'à présent, quand le salarié licencié touchait plus que les indemnités légales ou conventionnelles, le début de son indemnisation au titre du chômage pouvait être repoussé au maximum de 75 jours. Aujourd'hui, ce délai peut atteindre six mois. Les licenciements économiques ne sont pas concernés, mais tous les autres, plus de 90 %, le sont, tout particulièrement les centaines de milliers de licenciements opérés par voie de conventions dites individuelles et amiables. Celles-ci se sont multipliées et permettent aux employeurs de se débarrasser

de leurs salariés sans procédure particulière, quitte à verser une petite prime... qui sera autant de moins que versera l'Unedic !

Pour ceux dont le dernier salaire était inférieur à 1 500 euros brut par mois, le montant de l'indemnisation est de 40,4 % de ce salaire brut, à laquelle s'ajoutent 11,54 euros par jour. Cela concerne donc les salariés les moins payés, smicards ou salariés à temps partiel, dont le montant de l'indemnisation n'a fait que baisser avec le temps, du fait des retards accumulés de la revalorisation de la partie fixe. Ainsi, dans les dix dernières années, le taux horaire du smic a été revalorisé de 25 %, mais la part fixe pour les chômeurs les moins payés n'a été revalorisée que de la moitié.

Quant aux chômeurs dont les derniers salaires calculés sur l'année ont été supérieurs à 1 500 euros par mois, l'indemnisation est de 57 % de cette base, contre 57,4 % auparavant. Là aussi, il n'y a pas de petites économies.

Et c'est cette indemnisation au rabais que la propagande patronale, et y compris gouvernementale, présente comme des « privilèges » accordés aux chômeurs !

Paul Sorel



Ministre du chômage

« Soyons honnête, nous sommes en échec », a déclaré le ministre du Travail Rebsamen, quand ses services ont annoncé une nouvelle hausse du chômage. Mais il n'a pas de quoi se vanter de ce genre d'honnêteté !

Après sa nomination en avril dernier, Rebsamen s'était amusé des « courberies » de Sapin, son prédécesseur, rompu à trouver dans n'importe quelle courbe du chômage des signes annonciateurs d'une baisse ou d'une moindre hausse. Le chômage continuant à augmenter après son arrivée, il avait déclaré qu'il ne commenterait plus les chiffres mensuels donnés par son ministère, pensant sans doute que casser le thermomètre fait tomber la fièvre. Aujourd'hui, il lui faut constater que Pôle emploi a enregistré en septembre 19 200 nouveaux inscrits sans aucune activité, et même 50 200 en comptant ceux qui ont eu une activité réduite, ce qui porte à 5,43 millions le nombre de demandeurs

d'emplois, un record ! Tandis que les ministres se tortillent face aux chiffres du chômage, les travailleurs, eux, sont confrontés aux licenciements, aux fins de mission d'intérim, de CDD, au temps partiel imposé, à la recherche d'un premier emploi qui sera le plus souvent au rabais...

« L'honnêteté » du ministre ne va d'ailleurs pas jusqu'à remettre en cause les propos contre les chômeurs que lui-même a tenus il n'y a pas si longtemps, laissant présager des contrôles renforcés. Or quoi de plus stupide que de demander à un chômeur de redoubler d'efforts pour trouver un emploi... qui n'existe pas ?

Dans son bilan de compétences, Rebsamen est bien davantage en capacité de déclarer la guerre aux chômeurs qu'une guerre au chômage. Elle impliquerait d'entrer en conflit ouvert avec un patronat qui licencie à tour de bras.

Jean Sanday

Banquiers pas stressés

Jusqu'à là tout va bien, comme le disait l'homme tombant du gratte-ciel qui passait devant la fenêtre du deuxième étage. La BCE, la Banque centrale européenne, vient de faire passer 130 banques d'Europe au filtre des « stress tests » et se déclare satisfaite. Seules 25 banques auraient échoué à l'examen, mais pas les plus grosses, et pas les françaises, et de toute façon une partie d'entre elles auraient déjà pris les mesures nécessaires. Alors, tout va bien.

Le stress test est le scénario imaginé par l'autorité bancaire en question pour évaluer les capacités de résistance des banques au cas où la crise économique s'aggraverait brusquement. Sans lésiner sur l'effondrement des chiffres, ses auteurs ont prévu la récession pour 2014 et 2015, puis une année où les prix s'écroulent, où la courbe du chômage s'envole, où les prix de l'immobilier perdent 30%

et où les taux d'intérêt (le loyer de l'argent) triplent. Un film catastrophe, aux yeux d'un banquier normalement constitué! Le critère du succès au test est que, dans cette situation en principe stressante, la banque examinée puisse maintenir un « ratio CET1 » de 8% : en clair, ses fonds propres doivent représenter au moins 8% de ses engagements, prêts et spéculations. Apparemment, ce

ratio suffirait à rassurer la BCE.

Les banques donc, les plus grosses en tout cas, remplissent de façon satisfaisante les critères déterminés par leurs pairs. « Les résultats des banques françaises confirment la qualité de leurs actifs et leur capacité de résistance à des chocs sévères », commente la Banque de France. Dans le pays, plus de cinq millions de personnes sont sans travail, 8,5 millions de pauvres doivent vivre avec quelque 500 euros par mois, pendant que le système capitaliste fabrique au-dessus de leurs têtes des bulles spéculatives qui échappent à tout contrôle et menacent d'exploser, mais « les investisseurs » peuvent être rassurés, selon les experts de la BCE.



Néanmoins, l'agence de notation américaine Standard & Poor's pointe des « vulnérabilités », telles que le montant des créances douteuses en hausse de 18%, concluant cependant que « l'essentiel est que les peuples aient de

nouveau confiance dans la capacité des gouvernements à les sortir de la crise ». Apparemment, les marchés boursiers, qui ont plongé après l'annonce de la BCE, sont les premiers à en douter.

Viviane Lafont

Budget 2015 : sur mesure pour le patronat

Mardi 28 octobre, le ministre des Finances Sapin faisait savoir qu'il modifiait légèrement le projet de budget 2015, dans le sens demandé par la Commission de Bruxelles. Il aurait trouvé 3,7 milliards d'euros, soit en recettes supplémentaires, soit en dépenses en moins.

Depuis 2013, les États de la zone euro sont tenus de présenter leur projet de budget à la Commission de Bruxelles. Cette procédure, contre laquelle protestent ceux qui y voient une atteinte à l'indépendance nationale, a tout du simulacre. Elle est une extension de la règle européenne qui stipule depuis près de vingt ans que le déficit budgétaire ne doit pas dépasser 3%. Or la France s'est affranchie allègrement de cette règle quand cela l'arrangeait. Les petits pays comme la Grèce ou le Portugal n'ont pas, eux, cette possibilité et peuvent être mis sous tutelle. Il en sera de même avec la nouvelle règle. Au prix de quelques contorsions comptables marginales, la France présentera un budget en déficit de plus de 4%, le fera estampiller par la Commission, puis par son Parlement.

Car ministres, commissaires européens et députés sont en fait d'accord sur le fond : l'État doit faire des économies pour payer ses dettes aux banquiers, continuer à subventionner à fonds perdus les capitalistes, acheter des armes à foison et entretenir des

guerres au quatre coins du monde. Et c'est cette nécessité, et pas les discours pro ou anti-Bruxelles des politiciens, qui détermine le budget.

Sapin affirme donc que les 50 milliards d'euros d'économies budgétaires en trois ans, dont 21 pour l'année 2015, sont intangibles. Ces économies seront intégralement faites sur les services publics utiles à la population et sur les budgets sociaux, c'est-à-dire par une diminution du niveau de vie des travailleurs. En revanche, le ministre ne touchera pas au pacte de responsabilité, et à ses 20 milliards de cadeaux au patronat. Et de conclure en déclarant intouchable le service de la dette, soit plus de 40 milliards d'euros versés aux banquiers.

Les discours pro ou anti-Bruxelles, les déclarations des économistes distingués ou non, les chiffres savants et les pourcentages complexes ne peuvent pas masquer la réalité : ce budget est un épisode de la guerre que les patrons et leur gouvernement mènent au monde du travail.

Paul Galois

Mestrallet : un retraité heureux

L'annonce du montant de la retraite chapeau du PDG de GDF Suez fait désordre et a provoqué un début de polémique. Alors que le groupe annonce un plan d'économies de 4,5 milliards d'euros qui va se traduire par de nouvelles suppressions de postes, *Le Canard enchaîné* a révélé que son actuel PDG, Gérard Mestrallet, touchera tous les ans la coquette somme de 831 641 euros, en plus de sa retraite de 922 000 euros par an.

La société a dû provisionner 103,3 millions d'euros pour assurer les retraites complémentaires de vingt membres du comité exécutif de GDF Suez, dont 21 millions pour son seul PDG. Certes, ces 831 641 euros par an représentent moins que les trois millions d'euros que touche ce PDG en exercice, une rémunération qui a dû lui permettre de se constituer un bas de laine moelleux pour ses vieux jours. Mais les actionnaires reconnaissants ne l'entendent pas ainsi. Récusant le terme de retraite chapeau, ils voient là une

simple retraite complémentaire, pour un cadre qui a été trente ans au service de l'entreprise. Ils n'ont pas le même souci pour les centaines de salariés qu'ils ont exploités bien plus longtemps et dont les retraites fondent aujourd'hui comme neige au soleil.

Le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, légèrement embarrassé, s'est senti obligé de publier

un communiqué pour regretter le montant de ce cadeau et demander à Gérard Mestrallet d'en « tirer toutes les conséquences ». Cette invitation à la modération n'a rien de bien vindicatif ni de bien contraignant. L'État, qui est le plus gros actionnaire de l'entreprise, aurait pourtant les moyens d'imposer autre chose.

Aline Urbain

IL Y A « RETRAITE CHAPEAU » ET « RETRAITE CHAPEAU ».



Crise d'angoisse au Medef

À partir du 1^{er} janvier 2015, grâce à une décision du gouvernement, les patrons pourront « simplifier » les feuilles de paye des salariés. À partir de janvier 2016, cela deviendra obligatoire.

Cette simplification consiste à faire disparaître des feuilles de paye

le montant des cotisations patronales et à regrouper plusieurs cotisations salariales sous des appellations communes. Cela permettrait aux patrons de réaliser des économies, en particulier sur le dos des salariés des services de comptabilité. Il faut comprendre : devoir établir ces

feuilles de paye si compliquées à la fin de chaque mois provoquerait une grande anxiété chez les patrons.

Et quoi de mieux, pour soigner une crise d'angoisse, que de rêver à l'époque où on se passait carrément de feuilles de paye?

M.A.

Députés fraudeurs : on est loin de tout savoir

« C'en est fini des politiques des copains et des coquins », a réagi Bartolone, président de l'Assemblée nationale, aux révélations sur les députés qui ne sont pas en règle avec les impôts.

Le Canard enchaîné avait auparavant dévoilé que 60 parlementaires seraient en conflit avec le fisc, certains pour lui avoir dissimulé des sommes importantes. Il y a bien sûr de quoi être choqué, d'autant plus que la plupart d'entre eux ont voté des augmentations d'impôts pour la population et trouvent normal de lui faire la morale, tantôt parce qu'elle consommerait trop de médicaments, tantôt parce qu'ils jugent les coûts salariaux trop élevés.

Interrogé, le socialiste Bartolone a d'abord défendu ses collègues en disant que 60 c'était peu, rapporté à l'ensemble des parlementaires. Puis il a tenté de transformer l'information en une bonne nouvelle pour le pays, en expliquant que ce sont les mesures prises par le gouvernement qui auraient permis de savoir ce qui était ignoré jusque-là. Au centre de ces mesures, il y a la création de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) : Bartolone est convaincu qu'avec le président de cette

structure, un certain Jean-Louis Nadal, il y a déjà « une transparence totale ». À son tour, le président UMP du Sénat, Larcher, bien qu'embarrassé, n'a pu que se prononcer lui aussi en faveur de la transparence.

La transparence, dans la bouche de ces gens-là, ressemble beaucoup à un écran de fumée supplémentaire. Même après ces révélations, l'essentiel reste dans l'ombre : les liens professionnels et privés des dirigeants politiques avec la grande bourgeoisie, le lobbying des patrons à leur égard et plus encore les pots-de-vin qu'ils leur versent. La véritable transparence n'existerait que si la population pouvait réellement contrôler ses dirigeants.

Le Nadal déjà nommé, de son propre aveu, regrette qu'un journal ait étalé ces faits devant l'opinion publique et « déplore que soient livrées des informations qui entretiennent un climat de suspicion malsaine ». Autant dire que la nouvelle commission qu'il préside ne permettra pas d'en savoir plus.

Stéphane Fort



Parlementaires : tous d'accord pour condamner les fraudeurs.

Un député pas si Carrez

Depuis l'affaire Thévenoud, on a appris qu'on pouvait être député, secrétaire d'État et être atteint de « phobie administrative » au point d'en oublier de payer impôts et loyer. On apprend maintenant qu'un autre député, Gilles Carrez, membre de l'UMP et président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, est en délicatesse avec les services du fisc.

Ceux-ci lui reprochent de ne pas avoir payé d'impôt sur la fortune depuis

2011 en ayant déclaré un abattement de 30 % – à savoir 150 000 euros – sur la valeur de sa résidence principale au Perreux. Or cet abattement est interdit, dès lors que cette résidence est possédée dans le cadre d'une SCI (société civile immobilière), ce qui est le cas de Carrez.

Carrez se dit prêt à payer l'impôt sur la fortune en réintégrant l'abattement de 30 % dans sa déclaration. « Ce n'est pas un drame », précise-t-il, et d'ajouter qu'il est « complètement de

bonne foi » car il « ignorait complètement ce point ». Il a pourtant été rapporteur du budget pendant dix ans et a fait justement partie des députés ayant voté la suppression de cet abattement de 30 % dans le cadre d'une SCI.

Après les phobies de Thévenoud, il y a donc les oublis de Carrez, distrait au point d'oublier la loi qu'il a votée. À droite comme à gauche, c'est « faites ce que je dis, pas ce que je fais ».

Cédric Duval

Valls : changer le nom du PS, mais pas sa politique !

Faute du changement annoncé par Hollande lors de son élection en 2012, Valls s'interroge sur un changement de nom du Parti socialiste. Rien de bien neuf, puisqu'il l'avait déjà proposé à plusieurs reprises en déclarant que « parti socialiste, c'est daté » ou encore que « le socialisme c'est une idée du 19^e siècle ». Aujourd'hui il dit vouloir « en finir avec une gauche passéiste, qui s'attache à un passé révolu et nostalgique, hantée par le sur-moi marxiste et par le souvenir des Trente glorieuses ». Et, pour « réinventer la gauche », il veut « bâtir une maison commune dans laquelle chacun se retrouve » pour « un nouveau compromis entre

toutes les forces progressistes du pays ». Dans le même temps, pour mettre les points sur les « i », il évoque pour cette « maison commune » la possibilité de s'adresser au centre.

Alors, Valls et Hollande changeront donc peut-être le nom du Parti socialiste, pour en faire le parti de ce qu'ils nomment « une gauche pragmatique, réformatrice et républicaine ». Ce n'est pas ce qui changera sa politique, entièrement au service du grand patronat. Et même ceux, comme le premier secrétaire Cambadélis, qui font mine de refuser ce changement de nom, sont bien d'accord pour continuer à la mener.

Cédric Duval

Mélenchon : d'une mauvaise boussole à l'autre

Jean-Luc Mélenchon vient de sortir son livre intitulé *L'Ère du peuple*. Une façon de prendre ses distances avec le mot de « gauche ». Mais s'il est vrai que celui-ci ne permet pas vraiment de s'orienter en politique, se réclamer du « peuple » est tout aussi flou.

Sénateur socialiste durant vingt-deux ans, Mélenchon ne prend pas de distance avec son passé. Il encense même l'œuvre « unique au monde » du gouvernement Jospin, de 1997 à 2002, dont il fut ministre. Oubliés, les licenciements de Renault à Vilvorde, qui donnèrent, dès le début, l'orientation antiouvrière du gouvernement socialiste de l'époque. Oubliée, la flexibilité des horaires de travail incluse dans la loi dite des « 35 heures » et les privatisations, plus nombreuses même que sous les gouvernements de droite

qui avaient précédé. À en croire Mélenchon, tout le mal serait apparu avec Hollande, qui « occupe dès 1983 une place bien à droite, à contresens de la tradition française du socialisme ». Mélenchon se flatte d'avoir très tôt percé à jour le futur président. S'il a appelé à voter pour lui au deuxième tour de la présidentielle de 2012, c'est qu'il croyait « qu'il resterait quelque chose de bon et que ce serait toujours ça de pris. C'était une erreur ». Malgré tout, il ne voit pas ce qu'il aurait pu faire d'autre.

Aujourd'hui, la politique de Hollande ayant déconsidéré le mot de « gauche » jusqu'à le tuer, il ne resterait plus qu'à prendre ses distances et à rassembler le « peuple » autour d'un projet de VI^e République. « C'est le peuple qui prend la place qu'occupait hier la « classe ouvrière révolutionnaire »

dans le projet de la gauche », écrit Mélenchon. Faut-il comprendre de ce galimatias que la classe ouvrière, déçue par la gauche, devrait se jeter dans les bras d'un ex-socialiste parce qu'il parle au nom du « peuple » ?

Ce langage n'est pas entièrement nouveau. Le PCF parle depuis longtemps de « peuple de gauche ». Entre le « redonner espoir à la gauche » clamé par le PCF et le « front du peuple » de Mélenchon, c'est un concours de mots creux entre dirigeants frustrés de la seule perspective qu'ils aient jamais eue, celle d'aller au gouvernement dans le cadre du système. Et faire oublier que la vraie division de la société est celle qui sépare exploités et exploités, c'est aussi une façon de désorienter ces derniers.

Jean Sanday

Enseignement : poste précaire et paye en pointillés...

À la veille des vacances de la Toussaint, en Seine-Saint-Denis, plusieurs syndicats ont appelé les enseignants non titulaires, du primaire et du secondaire, à manifester pour obtenir d'être enfin payés, un mois et demi après le début de l'année scolaire. Leur nombre varierait, selon les syndicats, de plusieurs dizaines à plus de deux cents, en difficulté pour payer leurs frais de déménagements, leur loyer ou leurs transports.

Tous les ans, les nouveaux venus voient leur paye arriver avec du retard, vu les lourdeurs administratives. Mais c'est pire chaque année. Pour combler les postes vacants, l'administration recourt de plus en plus aux enseignants débutants stagiaires, mais aussi aux contractuels, qui seraient plus d'un sur dix dans l'académie de Créteil. Recrutés au dernier moment, contraints à une mobilité permanente, ils sont toujours en situation précaire, et leur nombre

augmente, comme dans d'autres administrations où, depuis des années, les mesures d'économies ont fait des ravages.

Tout ce que la direction académique a promis est de régulariser la situation dans la semaine qui suivait et, en attendant un acompte, elle a même proposé aux instituteurs les plus en difficulté des bons d'achats alimentaires! Le gouvernement s'étonnera ensuite d'avoir du mal à susciter des vocations.

Sylvie Maréchal

Gaz - électricité : augmentations scandaleuses

Les tarifs du gaz et de l'électricité vont augmenter le 1^{er} novembre. Pour le gaz, ce sera 2,31 % de plus, alors que le 1^{er} octobre il avait déjà subi une hausse de 3,9%.

Le gouvernement avait expliqué que dorénavant il y aurait une autre formule de calcul des prix, pas uniquement indexés sur les cours du pétrole, mais aussi sur les prix de gros du gaz naturel. Or les cours du pétrole baissent de peu,

mais ils baissent tout de même. Quant aux prix de gros sur le marché dit spot, ils baissent également. Par quel bout qu'on prenne cette question, le prix du gaz devrait baisser.

Quant à l'électricité une hausse de 2,5 % est prévue, que le gouvernement doit confirmer. Là aussi on nous explique qu'EDF doit récupérer ses coûts de production. Soit, mais il semble bien qu'EDF les récupère

et largement puisqu'elle fait de coquets bénéfices : 3 milliards d'euros en 2011, 3,3 milliards en 2012, 3,6 milliards en 2013 et encore 3,1 milliards rien que pour le 1^{er} semestre 2014. Cela crève les plafonds!

Il n'y a donc aucune raison d'augmenter les prix, si ce n'est qu'à la veille de l'hiver, EDF tout comme GDF Suez veulent s'en mettre plein les coffres.

André Victor

Écoles de Roquebrune-Cap-Martin - parents d'élèves mobilisés

À Roquebrune-Cap-Martin, dans les Alpes-Maritimes, les parents d'élèves se sont mobilisés contre la mairie pour demander l'arrêt des hausses brutales des tarifs du périscolaire, de la cantine, et contre le coût exorbitant des activités spécifiques mises en place pour la réforme des rythmes scolaires.

Par exemple le seul périscolaire, c'est-à-dire les activités en dehors du strict programme scolaire, voit ses tarifs passer d'un forfait mensuel moyen de 15 à 20 euros par enfant l'an passé, à une tarification à l'heure. Cela engendre une hausse de la facture allant de 50 % au quintuplement, selon le revenu des familles et la durée de présence de l'enfant.

Des parents ont aussitôt renoncé à mettre leur enfant au périscolaire, le confiant à un parent ou une voisine. Des mamans ne laissent plus leur enfant à la cantine et il rentre manger à la maison. Enfin il est récupéré dès 15h45, nouvelle heure de fin des cours, mais le tout pose de sérieux problèmes aux parents qui travaillent.

Certains jours, le périscolaire est tellement vide

que les animateurs, qui se retrouvent en surnombre, se sont demandé s'il ne s'agissait pas de dégraisser les effectifs du personnel périscolaire. Ils ont fait une journée de grève le 16 octobre.

Forts de quelque 360 signatures recueillies sur leur pétition, soit une bonne moitié des parents d'élèves de la ville, ceux-ci ont organisé une manifestation le samedi 18 octobre au matin. Environ cinquante parents étaient présents et brandissaient des panneaux où était inscrit « Non à la hausse », « Les parents ne peuvent pas payer », ou encore « Nos enfants méritent mieux ». Le maire a reçu une délégation et s'est montré le plus affable possible, cherchant à calmer la colère des parents.

Surpris par l'ampleur du mécontentement, le maire n'a pu faire autrement que de reculer : les nouveaux tarifs sont abandonnés et le forfait de l'an passé est de nouveau appliqué temporairement. Il invite les parents à une série de réunions pour rediscuter des tarifs et de l'organisation des rythmes scolaires.

Correspondant LO

Qui se ressemble s'assemble

Le baron Ernest-Antoine Seillière, rejeton de la famille Wendel et gestionnaire de ses intérêts, ex-président du patronat français, fleuron du capital et ornement des salons parisiens, est une nouvelle fois mis en examen pour fraude fiscale. Il aurait, dans deux affaires différentes, détourné des dizaines de millions d'euros, lésant les actionnaires dont il était censé représenter les intérêts et

s'arrangeant pour ne pas payer d'impôts.

Mais le baron Seillière est d'un milieu où ces choses-là ne sont pas mal vues. Il était, bien entendu, de l'inauguration du musée de Bernard Arnault, le milliardaire qui menace périodiquement de s'exiler à Bruxelles, comme il était au premier rang aux obsèques de Margerie, le PDG qui a permis à la plus riche société française de ne payer aucun impôt.

P. G.



SOS Éducation nous écrit

Dans un mail adressé à Lutte Ouvrière, l'association SOS Éducation nous prie d'informer nos lecteurs qu'elle ne se considère pas comme « proche des milieux d'extrême droite » ni des « fondamentalistes religieux », comme la présentait l'article consacré par Lutte Ouvrière du 24 octobre à l'exposition « Zizi sexuel ». Dont acte.

SOS Éducation se présente en effet comme un groupement de citoyens

n'étant rattaché à aucun groupe politique ou confessionnel, œuvrant seulement à « sauver l'école ». Parmi ses fondamentaux, les « dix commandements » que l'on peut lire sur la page d'accueil de son site, figurent le retour à de « vrais cours de morale et de civisme ». En 2007, s'adressant aux candidats à l'élection présidentielle, l'association déclarait : « Notre langue, notre culture et les valeurs fondatrices de notre

pays ne survivront pas si le désastre continue dans nos écoles. »

SOS Éducation veut aussi « diminuer le pouvoir » des syndicats, les « empêcher de bloquer la situation ». Dans un discours prononcé en 2009 à Lyon lors d'une assemblée régionale de l'association, une des responsables, Isabelle Hannart, demandait que les dirigeants de l'administration « arrêtent d'obéir aux syndicats ». Elle y faisait

aussi le décompte des enseignants non affectés sur un poste enseignant, ou occupant des fonctions syndicales, et arrivait ainsi à un total de « 14 élèves par classe » en moyenne. Voilà qui permettait de conclure que l'Éducation nationale représenterait un gouffre budgétaire et que l'école aurait trop de professeurs et trop de moyens.

À ces fondamentaux de l'association s'ajoutent des campagnes, comme celle

qui dénonçait déjà en 2007 l'exposition « Zizi sexuel », celle contre la « théorie des genres » au printemps de cette année, ou encore, en 2005, celle pour le retrait de cinq livres scolaires, dont un un manuel d'histoire qui aurait fait selon elle la part trop belle au communisme.

Munis de ces informations, nul doute que nos lecteurs pourront apprécier pleinement le caractère de SOS Éducation.

Marianne Lamiral

Ukraine : de la « vague pro-occidentale » à celle du mécontentement social ?

«Écrasante victoire des pro-occidentaux», «Vague pro-occidentale»... Les médias en France n'ont pas lésiné sur les superlatifs pour qualifier les résultats des premières législatives en Ukraine après la destitution du président Ianoukovitch, fin février. Et cela quitte à tordre le bras à la réalité.

Le camp des blocs électoraux affichant une orientation antirusse réalise certes un score cumulé d'environ 70 % des suffrages exprimés. Mais le camp adverse, celui dit du Bloc d'opposition et du Parti communiste, qui visait l'électorat du Parti des régions de l'ex-président déchu, a, malgré les pronostics des instituts de sondage, réuni une bonne part des 30 % restants, un nombre de voix substantiel. Ce résultat n'est pas mince si l'on tient compte du fait que cinq millions d'électeurs n'ont pu voter dans des régions qui étaient des places fortes du pouvoir précédent : en Crimée, désormais rattachée à la Russie, et dans la partie du Donbass que contrôlent les séparatistes

Une forte abstention

Mais surtout, même là où Kiev a pu organiser ce scrutin, près d'un électeur sur deux (47,7 %) ne s'est pas déplacé. Les espoirs en un régime débarrassé de la corruption des dirigeants et du pouvoir de ces riches parasites que sont les oligarques ont commencé à se dissiper, après avoir été le ressort d'un certain

soutien populaire aux activistes du Maidan. Huit mois ont suffi, depuis la victoire du Maidan, pour que toute une partie de la population constate que les oligarques pro-Ianoukovitch d'hier n'ont pas cédé de terrain, mais qu'ils tiennent comme jamais le haut du pavé, à commencer par l'un d'entre eux, le milliardaire et nouveau président Porochenko. Quant au clanisme de la Russie, et pense qu'il saura en finir avec cette guerre fratricide.

Ce qu'on n'ose appeler le nouveau pouvoir, tant il a recyclé l'immense majorité des dirigeants et privilégiés du régime précédent, a usé du prétexte de la guerre dans l'Est pour faire taire toute critique, développant le nationalisme ukrainien afin d'obliger la population à faire bloc derrière lui, quoi qu'il fasse. Certes, les agissements de Poutine ont grandement favorisé

la tâche aux dirigeants de Kiev. Le Kremlin soutient les séparatistes de l'Est et a récupéré la Crimée, que Khrouchtchev avait cédée à l'Ukraine il y a un demi-siècle, du temps où elle et la Russie faisaient partie du même pays, l'Union soviétique. Par son mépris des populations, qu'il prétendait arracher au nationalisme ukrainien, il a écorché nombre de russophones en Ukraine, y compris dans le Donbass. D'une certaine façon, le nationalisme revanchard du Kremlin a facilité la tâche du nationalisme pro-occidental des partis au pouvoir à Kiev.

On assiste à l'effondrement de la monnaie, qui a perdu la moitié de sa valeur de change en un an, au développement du chômage, à une inflation qui lamine des salaires ouvriers ne dépassant que rarement l'équivalent de 200 ou 300 euros mensuels. Alors que la production industrielle connaît un fort recul, les mesures prises et celles qui vont l'être vont précipiter les classes populaires dans un dénuement terrible. Et cela pour que les grands groupes capitalistes présents en Ukraine et les prêteurs de la finance internationale continuent à faire des profits dans ce pays.

Une crise économique profonde

Mais, même ainsi prise entre le marteau et l'enclume d'ennemis qui sont d'abord les siens, la population travailleuse d'Ukraine, toutes régions et toutes langues confondues, n'a sans doute plus guère d'illusions sur ce que préparent contre elle les hommes aux commandes à Kiev.

Ceux-ci n'ont cessé de dire que ces législatives anticipées étaient indispensables pour donner une légitimité démocratique aux nouvelles autorités. Mais, en l'occurrence, ladite légitimité va leur servir à dire à cette même population : «C'est vous qui l'avez voulu et l'avez décidé par votre vote.» Après ces législatives, le pouvoir ukrainien va se sentir les mains libres pour appliquer les mesures drastiques que les autorités financières internationales

et les gouvernants des grandes puissances occidentales le pressent de mettre en œuvre : coupes dans les budgets sociaux, suppression de subventions aux plus démunis. Le doute n'est pas permis quand, en quelques mois d'exercice du pouvoir, les autorités ont déjà gelé les pensions, les salaires du secteur public, réduit les subventions sur l'énergie, le logement, les transports publics, la santé...

La brutalité de ces mesures, l'appauvrissement rapide de la majorité, alors qu'une minorité de parasites locaux paraded dans leurs voitures de luxe, tout cela provoquera-t-il une vague de mécontentement social massif contre ce pouvoir, ses privilégiés et les grandes puissances qui les protègent ? En tout cas, il faut le souhaiter.

Pierre Lafitte



Mineurs du Donbass

Brésil : Dilma Rousseff réélue

Au Brésil, la présidente sortante Dilma Rousseff a été réélue le 26 octobre avec 51,64 % des voix, l'emportant de justesse sur son concurrent de droite, Aécio Neves, qui a obtenu 48,36 % des voix.

Le vote Rousseff domine toujours dans le Nordeste. Il atteint par exemple près des deux tiers à Salvador de Bahia : les programmes d'assistance mis en place par Lula il y a une dizaine d'années assurent un minimum vital aux populations très pauvres de cette région. Neves l'emporte dans le Sud-Est, région la plus développée et la plus riche, avec par exemple les deux tiers des voix dans l'État de Sao Paulo, le berceau du Parti des travailleurs (PT)

comme son héritière et la garante d'une politique favorable aux ouvriers et aux pauvres.

Pour son second mandat, Rousseff a promis d'être meilleure. Elle en a appelé à l'unité nationale, annonçant le dialogue et le changement. Elle a renouvelé son engagement de lutter contre la corruption. On peut douter de l'efficacité de cette lutte, quand on voit les scandales politico-financiers qui secouent les partis et le gouvernement. Rousseff a aussi annoncé une réforme politique, sans en préciser le contenu. C'est déjà ce qu'elle avait proposé en juin 2013, dans

l'intention de mettre fin à la vague de manifestations, et dont elle n'avait plus reparlé. Il est vrai qu'il suffit de parler de réforme politique pour braquer la totalité des politiciens et des partis brésiliens.

Enfin, et plus important, elle s'est engagée à collaborer avec «la production et la finance», c'est-à-dire à poursuivre sa politique en faveur des industriels, de l'agro-business et des banques. Sur ce terrain, elle n'aura pas de mal à réaliser l'unité : José Serra, un des ténors de la droite, a déjà assuré que le PSDB, le parti de Neves, «ne fera pas d'opposition destructive».

Dans ce discours, Dilma Rousseff n'a rien annoncé pour les travailleurs, qui ont en majorité voté pour elle, de peur des attaques de la droite. Mais, par ses engagements de maîtriser les dépenses publiques et la consommation, on devine ce qu'elle leur réserve : le blocage des salaires, la flexibilité du travail et la réduction de tous les services publics, santé, enseignement, transports.

Ces thèmes avaient été au cœur des manifestations de juin 2013. Rousseff aura sans doute encore à se mesurer au mécontentement des couches populaires.

Vincent Gelas

Argentine : les travailleurs de Lear en butte aux provocations

À Pacheco, en Argentine, six cents travailleurs de l'usine d'équipements automobiles Lear sont en lutte depuis cinq mois. Ils exigent la réintégration d'ouvriers licenciés et protestent contre la répression qui frappe leurs délégués combattifs.

Dans la nuit du 23 octobre, des provocateurs de la bureaucratie syndicale ouvertement propatronale, munis d'armes à feu et de couteaux, s'en sont pris aux militants organisant les piquets devant l'usine. Ils ont menacé de viol une ouvrière et de mort tous les présents. Le lendemain, la gendarmerie a tiré des balles en caoutchouc contre une manifestation, blessant plusieurs travailleurs.

Ces ouvriers en lutte ont contre eux leur patron, une multinationale bien connue des travailleurs de l'automobile. Elle est soutenue par le gouvernement argentin, mais aussi par la bureaucratie du syndicat de l'automobile. Le ministre de l'Intérieur a monté plusieurs provocations contre les grévistes.

Le gouvernement Kirchner, qui fêtera bientôt douze ans de règne, est un gouvernement péroniste

qui s'est appuyé sur le centre-gauche. Il avait relancé les procès contre les militaires et tortionnaires de la dictature, pour s'assurer des soutiens à gauche, du PC par exemple. La présidente Cristina Kirchner s'affiche comme défendant les droits de l'homme. Mais c'est une tout autre affaire quand il s'agit des droits des travailleurs, surtout depuis le retour des difficultés économiques et d'une inflation de 40 % par an.

Le gouvernement est accommodant avec la bourgeoisie nationale et les multinationales étrangères mais réprime



«Non aux licenciements chez Lear»

les travailleurs en lutte, comme ces travailleurs du pétrole qui ont été condamnés à la prison à vie. Cette politique répressive

n'arrête pas les grévistes, et contribue même à ranger l'opinion ouvrière de leur côté.

Jacques Fontenoy

États-Unis : élections sans enjeu pour les travailleurs

Mardi 4 novembre, quelque 180 millions d'électeurs américains sont appelés à voter. Ces élections sont dites de «mi-mandat» (mid-term), car elles ont lieu entre les élections présidentielles de 2012 et de 2016. Elles concernent une série de postes : les 435 membres de la Chambre des représentants ; 33 des 100 sénateurs ; 36 des 50 gouverneurs d'État, ainsi que 46 des 50 assemblées d'État, de nombreux fonctionnaires, des juges, des maires, des conseils d'école, etc. Les électeurs sont également appelés à se prononcer sur des «propositions», des référendums locaux sur des questions diverses.

Au niveau fédéral, le principal enjeu concerne le Congrès : les républicains contrôlent déjà la Chambre des représentants et pourraient bien s'emparer du Sénat, en raison de l'impopularité de l'administration Obama. Cela restreindra peut-être encore la capacité de légiférer du président. Encore que, quand il s'agit de préserver les intérêts de la bourgeoisie, les républicains savent se montrer responsables, comme ils l'ont montré en septembre pour la décision concernant les bombardements sur l'Irak et la Syrie.

Les enjeux pour les deux grands partis

C'est souvent au niveau des 50 États que se situent les principaux enjeux politiques. Dans le système politique américain, ils ont des prérogatives importantes, qui vont du barème des peines pour les crimes et délits au droit du travail, en passant par le maintien de l'ordre, l'organisation des élections, la fiscalité et beaucoup d'autres questions. Avec 29 des 50 gouverneurs, les républicains contrôlent déjà une majorité d'États. En augmentant ce nombre, ils espèrent

Pendant les élections, la guerre de classe continue

La reprise de l'économie, dont les économistes et l'administration expliquent qu'elle a commencé en 2009, est bien laborieuse. Les profits sont certes revenus à leur niveau le plus élevé : 10,8 % du PIB fin 2013, un record historique. L'administration Obama s'est aussi vantée que le chômage diminue, avec un taux de 5,9 % en septembre 2014 (-1,3 % en un an), soit 9,3 millions de chômeurs. En réalité, si on compte les temps partiels imposés et d'autres chômeurs non comptés, le taux officiel est de 12 %. Surtout, des millions de personnes sont sorties du marché du travail. En 2007, les États-Unis comptaient 121 millions de personnes employées à temps plein ; aujourd'hui, leur nombre est de 119,8 millions, alors que la population est passée entre-temps de 301 à 319 millions d'habitants.

Quant aux salaires, ils reculent : moins 5 % en cinq ans dans le secteur manufacturier, surtout par l'instauration de « doubles

grilles», avec des salaires très inférieurs pour les nouveaux embauchés, à poste et à qualification égales. Ce système, expérimenté d'abord dans l'industrie automobile, s'est généralisé. Ceux qui trouvent aujourd'hui un emploi sont moins payés qu'avant, pour le même travail. Si Apple installe une nouvelle usine dans l'Arizona plutôt qu'en Chine, c'est que l'écart des salaires entre les deux pays s'est beaucoup réduit depuis quelques années. Le patronat et nombre de dirigeants syndicaux avaient d'ailleurs fixé cet objectif : être aussi « compétitifs » que la Chine.

Les grandes sociétés se portent bien. Leurs profits records ont servi à enrichir les riches, en distribuant 900 milliards de dollars en dividendes en 2013, environ 100 milliards de plus que dans les années fastes d'avant la crise. L'automobile est un cas emblématique : les ventes de voitures et d'utilitaires ont retrouvé leurs niveaux d'avant la crise et les profits sont de retour pour les Big Three (General Motors, Ford, Chrysler). Les effectifs

ne sont pas revenus aux mêmes niveaux : ils ont été réduits de 20 % entre 2007 et 2013, et 27 usines d'assemblage ont été fermées. Très logiquement, les inégalités se creusent. Selon la Réserve fédérale, les 3 % les plus aisés ont perçu 30,5 % du total des revenus en 2013 ; les 7 % suivants en ont empoché 16,8 % ; ce qui laisse la moitié des revenus aux 90 % restants. Le salaire minimum, fixé au niveau fédéral à 7,25 dollars (soit 5,72 euros) par heure, ne permet pas d'échapper à la pauvreté, même avec un temps plein. Les États peuvent certes adopter des salaires minimums plus élevés, mais dans les faits ils ne le font guère, sous prétexte de ne pas faire fuir les emplois. Sous le même prétexte, plusieurs États ont adopté des législations antisyndicales, dites « droit au travail », afin de réduire encore les capacités de défense des travailleurs.

Tels sont les vrais problèmes des couches populaires américaines, mais il en est bien peu question dans ces élections.

Michel Bondelet

Des candidats pour une politique de classe

Le système politique américain est verrouillé de telle façon qu'il est difficile pour des candidats non soutenus par un des deux grands partis de se présenter. Cependant, dans l'État du Michigan, plusieurs candidats soutenus par le groupe trotskyste américain Spark

sont parvenus à franchir le parcours d'obstacles et à se présenter aux scrutins du 4 novembre, dans la capitale de l'automobile, Detroit, et à sa périphérie. Deux d'entre eux sont candidats à la Chambre des représentants : Sam Johnson, ouvrier retraité de Chrysler, et Gary Walkowicz,

travailleur de Ford. Trois autres sont candidats à des conseils scolaires : Mary Anne Hering et Kenneth Jannot, enseignants, et D. A. Roehrig, employé communal.

Pour en savoir plus, voir le site (en anglais) : <http://www.workingclassfight.com>

Tunisie : élections législatives et crise sociale

Les résultats des élections législatives du 26 octobre en Tunisie semblent avoir réjoui, outre les deux partis qui arrivent en tête, Nidaa Tounes et Ennahda, quelques ministres des Affaires extérieures, en particulier Laurent Fabius.

La population, elle, s'est nettement moins déplacée qu'au précédent scrutin du même type, en octobre 2011, destiné à élire l'Assemblée chargée de rédiger la nouvelle Constitution du pays.

Dans ce pays de 11 millions d'habitants, 3,2 millions seulement d'entre eux sont allés voter sur 7 à 8 millions en âge de le faire, alors qu'en octobre 2011, 4,3 millions s'étaient déplacés. Pourtant, ils étaient 5,2 millions à avoir fait la démarche d'inscription sur les listes électorales, dès 2011 ou plus récemment. Arrivé en tête, le parti Nidaa Tounes (« l'Appel de la Tunisie ») tire apparemment profit de son absence dans la « troïka » qui a gouverné le pays depuis trois ans. Son leader, Caïd Essebsi, n'a pourtant rien d'une figure nouvelle : à 88 ans, il a été ministre de Bourguiba, puis président de la Chambre des députés sous Ben Ali, avant d'être Premier ministre d'un gouvernement de transition, après la chute de ce dernier en 2011. Son parti est un regroupement hétéroclite de notables, allant d'anciens responsables du RCD de Ben Ali à des politiciens transfuges du parti social-démocrate Ettakatol.

Ayant décroché environ 80 sièges sur les 217 à pourvoir, Nidaa Tounes devra, pour obtenir une majorité, faire alliance soit avec le parti islamiste Ennahda, qui n'en a obtenu que 70 environ, avec deux fois moins de voix qu'en octobre 2011, soit avec le regroupement de gauche du Front populaire, qui aura beaucoup moins de députés (il obtiendrait entre 5,5 et 7 % des voix).

Nidaa Tounes a fait campagne sur le slogan du « vote utile » contre Ennahda et a, sur cette base, bénéficié du ralliement de plusieurs autres partis. Les candidats des deux anciens partis qui avaient partagé le gouvernement avec Ennahda, le CPR de Monzef Marzouki et Ettakatol ont été largement rejetés. Cependant, même si la majorité des électeurs a sans doute voulu marquer une défiance à l'égard du parti islamiste, celui-ci garde une large assise électorale.

On ne sait encore quelle alliance se formera pour gouverner. Nidaa Tounes et Essebsi disent pour l'instant n'en exclure aucune. Quoi qu'il en soit, les aspirations de la population pauvre ne seront pas davantage prises en compte qu'auparavant. Le chômage, la misère, l'absence d'espoir qui avaient provoqué les révoltes populaires de l'hiver 2010-2011 et avaient conduit au départ du dictateur Ben Ali sont toujours d'actualité. Les centaines de milliers de sans-emploi, les « diplômés chômeurs », les bas salaires, la corruption, les hausses des prix, la hausse des carburants, du café... continuent d'alimenter la colère. C'est le cas en particulier dans les régions « oubliées » du centre ouest, où d'ailleurs le Front populaire fait ses meilleurs scores.

À ces problèmes, la campagne pour l'élection présidentielle qui va suivre ces élections législatives n'apportera sans doute guère plus de réponses.

Viviane Lafont

Italie : manifestation contre les attaques de Renzi



CGIL-PARMA

Samedi 25 octobre, la manifestation appelée par la CGIL contre la réforme du marché du travail a été un succès. Des dizaines de milliers de manifestants venus de toute l'Italie, dans les cars ou les trains spéciaux affrétés par le syndicat, ont manifesté à Rome.

Jeunes précaires, retraités et chômeurs, cortèges de travailleurs menacés de licenciement par la fermeture de leur entreprise, employés de la fonction publique contre les réductions d'effectifs formaient les rangs de cette manifestation « pour le travail ».

Dès le départ Renzi, le chef du gouvernement italien, a clairement annoncé la couleur : sa réforme, baptisée « Jobs act », doit « libérer » le travail, c'est-à-dire permettre aux patrons de licencier et d'embaucher sans contraintes légales.

Les gouvernements précédents avaient déjà été dans le même sens. L'âge de la retraite a été reculé, de nouvelles formes de contrats précaires ont été autorisées, et le symbolique Article 18, qui protège les travailleurs des licenciements abusifs et que Renzi propose d'éliminer, a été largement vidé de son contenu. Chacune de

ces attaques a été accompagnée par les directions syndicales, soit ouvertement, soit en faisant mine de s'opposer pour mieux les laisser passer ensuite.

Si la CGIL a cette fois-ci choisi de montrer qu'elle est capable de mobiliser largement, comme elle l'a déjà fait par le passé, c'est pour protester contre le manque de concertation avec les syndicats, Renzi ayant carrément déclaré qu'il se passerait de leur accord pour mener sa réforme.

Dans ses discours, Susanna Camusso, la dirigeante de la CGIL, parle beaucoup des atouts de l'Italie, de ses propositions pour une politique d'investissements industriels... C'est se placer sur le terrain du patronat au lieu de préparer une contre-attaque du monde du travail. Et c'est bien ce que ressentent une partie des manifestants de Rome, qui attendaient

de Camusso qu'elle donne une suite à cette journée de manifestation. Celle-ci a évoqué une « grève générale », mais pour dire qu'elle devait arriver « au bon moment », sans autre précision. Quant à Landini, secrétaire de la fédération de la métallurgie, la FIOM, qui représente l'aile gauche du syndicat, il a déclaré : « Un gouvernement qui se dit de gauche ne peut pas avoir cette politique de droite (...) C'est une manifestation énorme. Que le gouvernement nous écoute et ne fasse pas d'accords uniquement avec la Confindustria (la confédération patronale) ».

Ni les incantations pour une politique « vraiment de gauche » ni les appels au gouvernement pour qu'il écoute les directions syndicales ou au patronat pour qu'il fasse les bons investissements ne permettront aux travailleurs de défendre leurs intérêts. Pour que cette manifestation réussie soit le prélude à une véritable riposte du monde du travail, il faudra aux travailleurs une autre politique et d'autres objectifs.

Nadia Cantale

Au sommaire de Lutte de classe

numéro 163 - novembre 2014

- France : le gouvernement socialiste dans une nouvelle guerre au Moyen-Orient
- États-Unis : après les mobilisations de Ferguson, où en sont les Noirs américains ?
- Gaza : après l'agression militaire israélienne
- Grande-Bretagne : référendum en Écosse : entre nationalismes réactionnaires
- Ukraine : un pays que ses dirigeants, le Kremlin et les puissances impérialistes précipitent dans une catastrophe sans fond
- Belgique : les succès du PTB, pour quelle politique ?

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

Hong Kong : l'art de gouverner, ça s'apprend

Leung Chun-Ying, l'actuel chef de l'exécutif de Hong Kong mis en cause par de récentes manifestations, a tenu à faire part à la presse de ses idées sur le processus électoral. Défendant la présélection des candidats, il a expliqué qu'elle isolerait les candidats des pressions populaires en faveur de

mesures sociales, permettant au gouvernement local de continuer sa politique en faveur des entreprises. Et de déclarer que faire autrement « signifierait s'adresser à la moitié de la population de Hong Kong qui gagne moins de 1300 euros par mois, pour finir par mener une politique en sa faveur. »

En effet, où irait-on ? Mais Leung Chun-Ying devrait s'adresser à un certain Hollande qui lui expliquerait comment se faire élire par la partie la plus pauvre de la population, tout en défendant des intérêts complètement opposés.

L. D.

1^{er} novembre 1954: le début de la guerre d'Algérie

Le 1^{er} novembre 1954, des bombes explosaient à Alger et dans différents lieux, marquant le début de la guerre d'Algérie. Les jours de la domination française, vieille alors de 124 ans, étaient comptés. Le pouvoir colonial allait user systématiquement de la torture, des sanctions collectives, déporter des centaines de milliers de paysans dans des zones contrôlées par l'armée française, sans pouvoir venir à bout de la détermination des Algériens à combattre l'oppression dont ils étaient victimes. Le 5 juillet 1962, après huit ans de guerre et un million de morts, l'Algérie serait indépendante.

Les militaires français avaient pris pied en Algérie en 1830, avant de se lancer dans ce qu'ils nommèrent eux-mêmes une guerre de ravageurs. La tactique du général Bugeaud se résuma à tout détruire sur son passage pour anéantir les populations. L'avancée des soldats signifiait des assassinats en masse, des villages entiers brûlés, des troupeaux et des terres dévastés. En 1845, de 500 à 1 500 hommes, femmes et enfants réfugiés dans une grotte furent tués, car un de ces colonels ravageurs décida d'attiser un feu durant 18 heures à son entrée pour les asphyxier. Ces actes de barbarie vinrent difficilement à bout de la résistance des populations. Il fallut quarante ans à l'armée française pour éteindre les révoltes.

La domination coloniale

La population algérienne paya un lourd tribut à cette conquête. Entre les massacres et les famines dues aux dévastations et à la spoliation de millions d'hectares de terre, elle passa de trois millions à deux millions de personnes. Volée et affamée, réduite à la misère, elle se vit aussi privée de tout droit. Durant toute la période coloniale, les Algériens furent soumis au Code de l'indigénat qui en faisait des sous-citoyens. Un regard de travers pouvait être passible de peine de prison. Il fallait un permis pour circuler d'un village à l'autre. L'Algérie était française, mais les Algériens étaient des parias dans leur propre pays. Les enfants n'avaient pas accès à l'éducation et le système de santé, inexistant dans les campagnes, était réservé aux seuls Européens dans les villes. Et enfin des impôts dits « arabes », pesant sur les seuls Algériens, leur faisaient payer les frais de la colonisation.

À partir du début du XX^e siècle, les paysans furent de plus en plus contraints de quitter les campagnes, leurs terres désormais accaparées par une poignée de grands colons, pour aller peupler les bidonvilles des métropoles algériennes ou françaises. La colonisation allait créer un prolétariat algérien, dont le sort serait désormais intimement lié à celui du prolétariat français.

C'est d'ailleurs le PC, en France, qui créa l'Étoile nord-africaine (ENA), première organisation – principalement composée de travailleurs algériens – revendiquant l'indépendance. Bien des militants nationalistes furent formés à cette école. Mais leurs revendications se heurtèrent systématiquement à la répression du gouvernement français, y compris en 1936 sous le Front populaire. Le gouvernement de Blum n'eut même pas le courage de présenter au Parlement un projet de donner le droit de vote à 21 000 Algériens. En revanche, la répression s'abattit sur les ouvriers algériens qui avaient fait grève et les paysans qui avaient occupé les terres des colons. Messali Hadj, le leader nationaliste algérien, fut envoyé en prison et ses partisans furent pourchassés.

Vers la lutte armée

Durant la Deuxième Guerre mondiale, des milliers d'Algériens furent enrôlés, car la puissance coloniale avait besoin d'eux pour rétablir sa domination. Cela allait changer bien des choses dans les consciences. Le 1^{er} mai 1945, le PPA, nom du nouveau parti de Messali, appela à manifester pour l'indépendance de l'Algérie. Le PCF et la CGT dénoncèrent ces manifestants comme étant des « provocateurs hitlériens ». Le 8 mai 1945, à Sétif, lors



de la manifestation pour « fêter la paix », la police tira sur un homme tenant un drapeau algérien. Cela déclencha la révolte de la population de la région. Le gouvernement français, dirigé par de Gaulle et comportant deux ministres communistes, engagea une répression dans la pire tradition de l'armée coloniale. Pendant que des milices d'Européens avaient quartier libre pour assassiner, des villages entiers étaient bombardés par l'aviation. Il y eut entre 20 000 et 40 000 morts du côté algérien.

Le gouvernement français fit ainsi la démonstration qu'il n'avait que des balles, des bombes et la misère à proposer aux Algériens. Tous les faux espoirs de changements politiques s'évaporèrent. Les réformes introduites à partir de 1947 pour distiller une dose de droit de vote parmi les Algériens ne changèrent en rien la situation de misère et d'oppression. Les fermentations de la révolte armée contre la présence française allaient germer dans la conscience de tous ceux qui avaient vécu Sétif.

Entre 1945 et 1954, le mouvement nationaliste algérien connut une période de crises et de divisions qui le paralysa, au moment où une vague de luttes pour l'indépendance des colonies secouait le monde. C'est dans ce contexte qu'une poignée de militants algériens créèrent le Front de libération nationale, le FLN, pour

lancer la lutte armée. Ils ne pouvaient s'appuyer que sur leur détermination et l'existence, depuis 1945, d'un maquis en Kabylie.

Malgré leurs moyens extrêmement limités, en ce 1^{er} novembre 1954, ils organisèrent divers attentats contre des casernes, contre des usines appartenant à l'État ou à de gros colons, qui résonnèrent comme un véritable coup de tonnerre. Le FLN déclarait ainsi la guerre au colonialisme français. En montrant leur détermination, ces militants, peu nombreux en 1954, allaient se placer à la tête de toute la population algérienne et mener la lutte pour l'indépendance jusqu'à son terme.

Huit ans d'une sale guerre

Le pouvoir colonial réagit avec les seules méthodes qu'il connaissait. Des milliers de personnes furent arrêtées. Les dirigeants politiques, dont un certain François Mitterrand, affirmèrent partout que « l'Algérie, c'est la France » et « la seule négociation, c'est la guerre ». La bourgeoisie française s'accrocha durant huit ans à sa colonie. La répression s'amplifia d'année en année. Les militaires eurent tout pouvoir pour torturer, massacrer et semer la terreur. Mais si la bourgeoisie put mener sa sale guerre, c'est aussi parce que le PCF comme le PC algérien, qui comportaient pourtant de nombreux militants prêts

à combattre l'oppression coloniale et le pouvoir en place, n'avaient pas de perspective politique dans ce sens. Pendant que le communiste algérien Maurice Audin mourait dans les caves de l'armée française, le PCF soutenait le gouvernement du socialiste Guy Mollet, qui intensifiait la guerre et permettait la généralisation de la torture. Pendant que des militants communistes empêchaient les trains de rappelés de partir vers la guerre, le PCF se contentait de dire « Paix en Algérie », ce qui lui évitait de se prononcer clairement pour l'indépendance.

Les Algériens se retrouvèrent donc seuls pour combattre la bourgeoisie française et n'eurent d'autre choix que de se ranger derrière le FLN, qui s'imposa aussi en éliminant tous ses opposants politiques, en particulier les partisans de Messali. Le FLN cherchait, à travers cette guerre, à préparer un appareil d'État, principalement une armée, capable de s'imposer au jour de l'indépendance et de prendre le contrôle du pays, en imposant à la population le choix de la nouvelle bourgeoisie algérienne.

Le courage et la détermination de la population algérienne eurent raison de l'odieux régime colonial et permirent son émancipation nationale, même s'il lui reste, comme partout ailleurs, à gagner son émancipation sociale.

Marion Ajar

LEUR SOCIÉTÉ

SNCF : mieux faire les poches des usagers

Jeudi 23 octobre, un rapport de la Cour des comptes a épinglé la gestion du secteur TGV de la SNCF, la critiquant et donnant quelques solutions pour remédier au problème... Puis trois jours après, les médias rendaient compte d'un rapport interne à la SNCF envisageant un certain nombre de pistes pour augmenter la rentabilité des TGV.

Chacun fait assaut d'imagination pour faire payer plus les usagers ou diminuer le service rendu. Les soi-disant « sages » proposent de desservir moins de gares et de faire

circuler moins de TGV sur les lignes classiques, ainsi que d'abandonner certains chantiers de nouvelles LGV (lignes à grande vitesse). De son côté, la SNCF prévoit d'augmenter les prix en 1^{ère} classe, de durcir les conditions de remboursement, d'échange ou d'annulation des billets, ou bien encore de supprimer le wagon-bar sur les trajets les plus courts. La directrice générale « Voyageurs » de la SNCF va même jusqu'à envisager que les TGV ne desservent plus que les grandes villes, et que les usagers qui veulent aller

au-delà terminent leurs voyages en TER...

Ce bouillonnement d'idées serait-il dû à une situation particulièrement difficile de la SNCF, nécessitant un véritable choc pour redresser la barre ? Pas du tout... Même si elle a diminué ces dernières années, la rentabilité du secteur TGV était encore de 11,4 % en 2013, celle de l'ensemble de la SNCF atteignant 9 %. Mais quand il s'agit de faire payer l'usager, on peut toujours mieux faire.

Valérie Fontaine



Le Pen à Calais

Vendredi 24 octobre, Marine Le Pen est venue parader à Calais pour tenter de profiter des tensions autour de la question des migrants stationnant dans la ville dans l'espoir de pouvoir passer en Grande-Bretagne.

Le ministre de l'Intérieur, Cazeneuve, a annoncé qu'il enverrait 100 policiers et CRS de plus à Calais. Et à ses sollicitations soutenues par la maire UMP de Calais pour que le gouvernement britannique participe aux frais occasionnés par le blocage des

migrants, celui-ci aurait répondu en s'engageant à payer quelques kilomètres de barrières...

Un mur de plus va donc s'ériger, qui ne règlera rien du tout, et le problème des migrants sera reporté quelques kilomètres plus loin. Les guerres s'intensifient dans tout le Moyen-Orient et dans de nombreux pays africains, les migrations se multiplient, des centaines de milliers d'habitants quittent les pays voisins, là où il n'y a que la misère et pas encore

la guerre. Une petite partie d'entre eux tentent de rejoindre l'Europe, notamment la Grande-Bretagne en passant par Calais, où les gouvernements anglais et français, parmi les premiers responsables de ces guerres, imposent des souffrances supplémentaires à ces migrants. Et tout ce que Marine Le Pen propose, c'est de renvoyer chez eux les migrants.

Spéculez, spéculez sur la misère, ça peut toujours rapporter quelques voix...

Correspondant LO

EDF : changement dans la continuité

Finalement le président d'EDF, Proglia, candidat à sa propre succession, a été remplacé par Jean-Bernard Lévy, jusque-là PDG de Thales. A la fin de l'année dernier, Lévy avait annoncé une baisse des effectifs pour Thales. C'est donc un patron comme les autres, qui ne craint pas de tailler dans les emplois.

Le conseil d'administration d'EDF, entreprise « nationale » qui se veut un service public, comprend dix-huit membres. Six sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires. Parmi eux on trouve le président de Vallourec, le PDG de Lafarge, etc. Six membres représentant l'État sont nommés par décret ; il y aura deux nouveaux : Laurence Parisot,

ex-dirigeante du Medef, et Varin, ex-président de PSA, tous les deux figures éminentes du monde patronal.

Et pour finir, six administrateurs, élus par les salariés, sont en réalité représentants des syndicats, dont quatre pour la CGT. Bien entendu les administrateurs syndicaux n'ont aucun poids face à la majorité représentant les grands patrons et l'État.

La CGT, qui depuis plusieurs années a vu fondre le nombre de ses militants et qui a renoncé dans les faits à avoir une politique offensive face à la direction, a voulu peser sur le choix du nouveau PDG en soutenant, sans succès, la candidature... de Proglia.

André Victor

Relaxe pour Alain Pojolat !

Alain Pojolat, militant du NPA, était appelé à comparaître le 22 octobre devant un tribunal de Paris. Il était poursuivi comme responsable de deux manifestations de solidarité avec la population palestinienne de Gaza victime des bombardements israéliens. Interdites par le gouvernement Hollande-Valls, ces manifestations avaient été maintenues par plusieurs organisations et collectifs, dont le NPA. Devant le vide du dossier, le tribunal a prononcé la relaxe, mais le parquet a fait appel.

Parce qu'Alain Pojolat était le militant chargé de demander à la Préfecture de Paris l'autorisation de tenir ces manifestations et d'avertir les partis et

collectifs organisateurs de leur éventuelle interdiction, tâche dont il s'est acquitté, c'est contre lui, personne physique, que la justice s'est retournée, bien qu'il n'ait participé personnellement à aucune des deux manifestations.

Non seulement le gouvernement Hollande-Valls a approuvé les bombardements israéliens et Valls a tenu à se présenter comme un « ami d'Israël », mais il a bafoué le droit de manifester contre ces bombardements.

Des militants d'autres collectifs solidaires de la Palestine doivent d'ailleurs également comparaître. Ces poursuites n'ont pas lieu d'être et tous doivent être relaxés !

Jacques Fontenoy

Marine Sarkozy ou Nicolas Le Pen ?

Dans une série de meetings tenus sur la Côte d'Azur devant un auditoire conquis d'avance, Sarkozy s'en est pris aux immigrés. « *L'immigration menace notre façon de vivre* », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il faut « *une vraie politique de l'immigration pour mettre fin au tourisme social dans notre pays* ». Il s'est élevé, entre autres, contre l'aide médicale accordée aux étrangers en situation irrégulière, parlant à ce propos de « *tourisme médical* ». Il réclame le renforcement des contrôles aux

frontières ainsi que l'accélération des expulsions.

Sarkozy veut se présenter comme le meilleur rempart contre le Front national, en ramassant dans le caniveau les ignominies de celui-ci. À se demander s'il demeure une différence.

Le Père Noël est une ordure

Le maire Front national des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille prépare un spectacle pour les enfants à Noël mais, selon son carton d'invitation, ceux-ci devront venir avec une carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.

Fil rouge

De quoi a peur ce maire FN ? Que des hordes d'enfants étrangers viennent envahir son spectacle ? Son carton d'invitation donnerait plutôt envie d'emmener ses enfants ailleurs. Ils y apprendraient la fraternité, pas la haine xénophobe.

Caddie sauvé, ses travailleurs coulés

En liquidation judiciaire, l'entreprise Caddie de fabrication de chariots de supermarchés va être reprise par son directeur général.

Si certains claironnent avec joie que « *Caddie est sauvé* », ce n'est pas le cas

de tous ses salariés. Sur les 380 travailleurs de ses deux sites alsaciens de Drusenheim et Oberhausbergen, seuls 128 échapperont au licenciement dans les jours qui viennent.

C'est grâce à des « sauvetages » industriels de ce genre que le chômage crève les plafonds mois après mois.

Lidl : cher pain au chocolat

Non contente d'avoir fait patienter pendant des années une de ses caissières de Nancy en la faisant enchaîner 40 CDD avant de lui donner un CDI, la direction

du supermarché Lidl qui l'employait l'avait accusée, en 2012, d'avoir mangé un pain au chocolat sans le passer en caisse. Selon la direction ce grave crime, concernant un article valant 0,39 euro, méritait la porte.

Deux ans plus tard, le tribunal des prud'hommes, saisi par la caissière, a condamné Lidl à 8 800 euros de dommages et intérêts pour licenciement abusif. L'entreprise a aussi été condamnée pour la succession illicite des nombreux CDD. Parfois un peu de justice...

LEUR SOCIÉTÉ

Travailleurs « détachés » : contrôle accru pour qui ?

Le ministre du Travail, François Rebsamen, annonce qu'il va renforcer les contrôles pour mettre fin aux abus que génère l'utilisation croissante de travailleurs « détachés » dans le BTP, mais aussi dans l'agroalimentaire et l'agriculture.

Ce statut permet aux patrons d'économiser sur les cotisations sociales en s'en acquittant dans des pays où elles sont moins élevées, alors que les 300 000 ouvriers « détachés » travaillent ici. Mais il ne s'agit pas pour le gouvernement de revenir sur cette escroquerie. Il veut seulement paraître lutter contre les margoulins qui en plus payent des salaires en dessous du smic, trichent sur les heures supplémentaires, logent leurs ouvriers étrangers dans des conditions indignes, etc.

Bien sûr, on pourrait se réjouir de la menace de contrôles accrus qui

pourraient se traduire par 2 000 euros d'amende et même par une suspension des aides publiques pour les pires patrons. Mais les plus grosses entreprises du BTP, qui recourent à la sous-traitance dans le travail en se moquant pas mal des conditions dans lesquelles vivent et travaillent les ouvriers, ne seront certainement pas inquiétées. Les effectifs des inspecteurs du travail, en baisse, rendent cela peu probable.

Par contre l'idée d'imposer une « carte d'identité professionnelle » à tous les salariés du bâtiment est inquiétante pour ces travailleurs. Beaucoup n'ont pas la nationalité française et on connaît la facilité avec laquelle ce gouvernement use de la démagogie xénophobe et se complait à expulser plus de sans-papiers que ses prédécesseurs de droite.

Lucien Déroit

Corbeil-Essonnes : à l'heure des règlements de comptes

Lundi 27 octobre, le conseil municipal de Corbeil-Essonnes a été houleux. Des parents d'élèves étaient venus en nombre manifester leur colère contre l'incendie d'une école, survenue une semaine plus tôt. Inquiets, les parents ont demandé des comptes à la Mairie. Ils veulent entre autres savoir où seront scolarisés leurs enfants à la fin des actuels congés scolaires.

Cette école vandalisée avait été inaugurée en 2012 après des travaux ayant coûté 5,5 millions d'euros. Cet acte a indigné et révolté la population, au point que deux ministres, celui de l'Intérieur et celle de l'Éducation nationale, se sont sentis obligés de se rendre à Corbeil-Essonnes, en compagnie du maire qui, lui, a été vertement pris à partie par la population excédée du quartier.

Les incendies criminels contre des bâtiments publics sont récurrents à Corbeil-Essonnes. Le dernier incendie fait suite à deux autres ayant eu lieu quelques semaines auparavant : celui de la médiathèque et celui d'une autre école située dans le quartier des Tarterêts, l'un des

plus pauvres de la ville. En 2008, un local associatif avait lui aussi été détruit après une attaque à la voiture-bélier. En 2012, un centre de protection maternelle et infantile et la médiathèque avaient également été incendiés, sans oublier la mairie-annexe qui est également partie en fumée.

Une grande partie de la population rend responsable la Mairie. Pour elle, il s'agit de règlements de comptes entre l'équipe municipale de Serge Dassault, dont l'actuel maire est un obligé, et des voyous un temps arrosés pour acheter des voix dans les quartiers.

Pour se payer la ville de Corbeil-Essonnes, Dassault a mis sur pied un système politico-mafieux, achetant

des votes ici, finançant des associations plus que douteuses là, mettant en place un système clientéliste, comme cela peut se faire ailleurs, mais avec des moyens décuplés proportionnels à sa fortune. C'est ce qui lui vaut aujourd'hui des ennuis avec la justice.

Ainsi il avait, il y a quelques années, donné plus de 500 000 euros à un voyou des Tarterêts pour financer une association prétendument « caritative ». Il s'agissait en fait d'un pourboire en récompense d'activités peu avouables. Aujourd'hui, l'individu mène grand train à l'étranger. À l'époque Dassault s'était justifié en disant que c'était son argent personnel et qu'il en faisait ce qu'il voulait !

Que les mœurs de Dassault lui reviennent en boomerang, c'est dans la logique des choses. Mais il n'est pas question que les habitants en fassent les frais, disent aujourd'hui de nombreux Corbeillois.

Correspondant LO

Châlons : les militaires sont déplacés, les réactions aussi

La presse locale a beaucoup parlé des conséquences négatives pour la ville de Châlons-en-Champagne du départ programmé des militaires. Il est vrai que pour une ville de 45 000 habitants, le départ de 1 200 militaires et de leurs familles aura des répercussions.

Le 16 octobre, près d'un millier de personnes se sont rassemblées devant la préfecture de région à l'appel du député-maire UMP Benoist Apparau. D'après ce dernier, ce serait un « gigantesque plan social » pour la ville, tandis que Bruno Bourg-Broc, son prédécesseur à la mairie, parle de « tentative de meurtre pour (la) ville » !

Tentative de meurtre ? C'est plutôt quand on envoie des soldats au Mali, en Centrafrique ou en Irak que de telles expressions pourraient convenir. Quant à crier au plan social, c'est nettement exagéré. Non seulement parce que les militaires ne perdent pas leur emploi, mais aussi parce que ces politiciens ne se sont opposés à aucun des nombreux plans sociaux qui ont marqué l'histoire récente de la ville.

En effet, les licenciements n'ont pas manqué dans la ville et ses environs. Les derniers en date ont été ceux d'Air liquide Welding et du call center GHV. Au total, une centaine d'emplois ont été perdus rien que le mois dernier. Quand, un an

après la fermeture de leur entreprise, les 150 salariés de Grantil se défendent encore aux Prud'hommes, les politiciens n'ont pas un mot pour les soutenir.

Alors si le départ de plus d'un millier de personnes avec un revenu assuré peut augmenter les difficultés d'une partie de la population, c'est parce que le chômage est déjà élevé. C'est le résultat de toutes les fermetures d'entreprises, dont beaucoup ont eu lieu sans grandes protestations de la part de ceux qui crient aujourd'hui quand il s'agit de l'armée, mais qui estiment que les patrons doivent avoir les mains libres pour licencier comme ils veulent.

Correspondant LO



Dans les travaux publics, on trouve beaucoup de travailleurs détachés.

Famar – Orléans : débrayages contre les congés imposés

Famar est un site de production pharmaceutique qui compte près de 900 salariés. Dans sa course à la flexibilité, c'est-à-dire au profit, la direction non seulement dégrade les conditions de travail mais elle voudrait avoir la mainmise sur les congés payés des salariés.

Jeudi 23 octobre, elle a annoncé qu'elle imposait

trois semaines de fermeture en fin d'année dans le secteur « comprimés effervescents ». Cela a entraîné un débrayage spontané le lendemain dans l'équipe du matin, le directeur venu s'expliquer n'ayant entendu aucune des propositions des travailleurs.

Le mouvement a fait bouler de neige dans le secteur « formes liquides »,

secteur qui lui-même serait fermé partiellement pendant deux semaines, et où on refuse des vacances et les RTT... pour cause de surproduction ! Quarante-sept travailleurs des secteurs concernés, réunis en assemblée générale, ont décidé d'appeler toutes les équipes à débrayer deux heures pour dire clairement au patron qu'il n'a

pas à disposer à sa guise des congés payés. Les équipes d'après-midi et de nuit ont massivement débrayé, paralysant la totalité des lignes de production pendant deux heures.

Ce débrayage était pour les travailleurs un premier coup de semonce, une semaine de délai est laissée à la direction pour qu'elle change d'avis. D'autres

secteurs qui n'avaient pas encore eu l'information, comme en logistique, au laboratoire et aux articles de conditionnement, seraient touchés aussi directement. Ils pourraient eux aussi se joindre au mouvement. Montrer sa capacité à se défendre, rien de tel pour faire réfléchir un patron.

Correspondant LO

DANS LES ENTREPRISES Aux autobus : économies sur le dos des travailleurs

RATP : projet Mistral, un vent mauvais dans les stations

Sur le réseau parisien du métro et du RER, la direction de la RATP compte mettre en place dans les mois à venir une nouvelle organisation du travail pour les agents de station, qu'elle a baptisée Mistral. Pour présenter son projet, elle a utilisé les mots creux habituels sur « les nouveaux enjeux », « l'image de l'entreprise », « la préparation de l'avenir », car l'entreprise doit être compétitive au moment de l'ouverture à la concurrence, etc. Derrière tout cela se cache l'augmentation de la productivité et la suppression de postes, en station et dans les services annexes comme la maintenance ou la comptabilité.

Dans cette nouvelle organisation, les agents de station seront seuls, en dehors des guichets, donc debout, vêtus d'un gilet jaune fluo et munis d'une tablette qui devrait leur permettre de signaler à la maintenance les installations à réparer et de renseigner les voyageurs. Au passage, les informations contenues dans la tablette

permettront à la direction de surveiller les déplacements de chaque agent au centimètre et à la seconde près.

La direction demande aux agents de station d'avoir une « posture proactive ». Cela signifie par exemple qu'ils devront, après chaque contact avec des voyageurs, finir avec un « À votre service Madame, à votre service Monsieur ». Comme si les agents avaient besoin de ce genre de conseils pour faire preuve de politesse et de savoir-vivre. Beaucoup disent à ce propos : « Ils veulent faire de nous des larbins. »

Même si certains syndicats sont prêts à signer ce protocole, voire en vantent les « bienfaits », au diapason avec la direction, beaucoup d'agents commencent à voir toutes les conséquences qu'il aura sur leurs conditions de travail et ne sont pas prêts à se mettre au garde-à-vous devant ses exigences.

Correspondant LO

À l'Ingénierie : de plus en plus de travail sans embauche

Avec les prolongements et créations de lignes et la modernisation du métro, la charge de travail ne cesse d'augmenter au sein des départements de l'ingénierie RATP, où sont conçus et préparés tous les grands travaux.

Au lieu d'embaucher, la direction fait appel à des entreprises de prestations, dont le personnel est souvent en contrats précaires. Certains de ces prestataires sont à la RATP depuis plus de dix ans, si bien qu'ils sont presque 200 pour un effectif de 1200 techniciens supérieurs et ingénieurs. Mais, sans vergogne, la direction annonce qu'elle ne peut pas recruter... car elle n'a pas de visibilité à trente ans!

Depuis quatre ans, pour compenser le manque de personnel, la direction a tout fait pour qu'une grande majorité des agents

passent à un horaire de travail au forfait, comme celui des cadres, sans limite horaire. Avec ce système, il est difficile d'appréhender le nombre d'heures de travail demandées, puisque le badgeage à l'entrée et à la sortie disparaît. Selon les propres chiffres de la direction, les agents travailleraient souvent l'équivalent de sept jours supplémentaires sur un an, non payés.

Au nom de la productivité, des postes ont été supprimés dans le service Fonction support, rendant le travail de ceux qui restent de plus en plus pénible. Au service Pointage/formation, ce sont cinq postes qui vont être supprimés au 1^{er} janvier, augmentant encore la charge de travail.

Les progrès du métro... ne sont pas pour les salariés.

Correspondant LO

À la RATP autobus, la direction a décidé de fusionner administrativement un certain nombre de dépôts. Ainsi, le dépôt de Nanterre a été fusionné avec celui de Charlebourg (la Garenne-Colombes) depuis le mois d'avril. Dans cette opération ont été supprimés six postes de cadres et une vingtaine de postes maîtrise et administratifs, soit un tiers.

Bien sûr, la direction n'a pas cessé de répéter que les conducteurs de bus n'étaient pas touchés, puisqu'il n'y avait pas de suppressions de postes de leur côté. Mais dans la

réalité ils sont bien concernés. Le regroupement de la paye à Charlebourg, par exemple, n'est pas sans conséquence puisque, du côté Nanterre, il faut soit se déplacer, soit téléphoner pour résoudre les nombreux problèmes comme ceux liés au pointage du retard en fin de service. Il devient aussi plus difficile de voir le responsable des congés, qui doit faire la navette entre les deux dépôts. Les agents des ressources humaines doivent aussi jongler avec des habitudes ou des protocoles locaux différents entre les deux dépôts.

Pour pallier les problèmes d'effectifs, des conducteurs de bus sont aussi appelés à faire des lignes dans l'un ou l'autre des deux dépôts. Cela devait se faire au volontariat, mais la direction oblige les nouveaux embauchés à s'y plier d'emblée, dès leur arrivée. La suppression de certains postes, c'est aussi moins de présence sur ligne.

Cette fusion représente une économie de 1,3 million d'euros par an sur la masse salariale, faite sur le dos du personnel.

Correspondant LO



Réguler avec moins de régulateurs

Dans le cadre de la réorganisation du secteur RATP autobus, les régulateurs des terminus et des dépôts de bus passent à un centre de régulation appelé CRIV, ouvert il y a un an à Romainville.

La réorganisation, étalée jusqu'en 2015, centralisera tous les régulateurs du réseau, mais avec au final 250 régulateurs (niveau maîtrise) en moins. Évidemment, les régulateurs ont plus de lignes et de bus à gérer qu'auparavant.

Leur formation aux lignes qu'ils ne connaissaient pas a été expéditive et l'absence de contact avec les conducteurs de bus les coupe des difficultés rencontrées sur ligne. Les litiges, tensions, rapports écrits à l'encontre des machinistes ont augmenté. Les départs sont régulièrement avancés avant l'heure de prise de service, parfois les pauses au terminus laissent à peine le temps d'aller aux toilettes, les retards en fin de service

sont plus importants et répétés.

Pour les usagers, le service était déjà dégradé du fait du manque de personnel, qui conduit à ce que des bus ne roulent pas chaque jour. Il se dégrade encore un peu plus, avec des trous dans la fréquence de passage, des bus mis en itinéraire partiel alors que le suivi est à dix minutes, des bus archi-bondés, d'un côté, et qui roulent à vide ou se suivent, de l'autre.

Correspondant LO

La Poste Châlette-sur-Loing : contre la dégradation des conditions de travail

À la plate-forme de distribution du courrier de Châlette, dans le Loiret, les postiers se sont mobilisés à plusieurs reprises depuis le début de septembre.

Par deux fois, ils sont allés à une trentaine voir la direction, pour dire leur mécontentement devant les conséquences de la mise en place du FASA (Facteur

d'avenir secteur d'adaptation). Derrière ce titre abscons se cache une réorganisation qui entraîne des tournées plus longues et une dégradation des conditions de travail.

Autre motif de mécontentement: la direction refuse de payer la totalité des heures supplémentaires. Pour une heure faite, elle

paie une demi-heure et a le culot de dire : « Bon an mal an, vous ne vous en sortez pas si mal. »

Le 16 octobre, plus d'une vingtaine de postiers ont fait grève pour dire qu'ils n'acceptent pas d'être, chaque jour un peu plus, pressés comme des citrons.

Correspondant LO

Armatis – Calais : exploitation et subventions, les deux mamelles du profit

Le centre d'appel Armatís, qui emploie 800 salariés à Calais, va déménager du centre-ville pour s'installer dans la zone industrielle Marcel-Doret, en périphérie. Le PDG du groupe, qui possède à lui seul 25 % des actions, prétend que les locaux sont trop sombres et exigus. Peut-être, mais ils ne l'étaient pas en 2003, quand Armatís s'est installé dans l'ancienne usine Lu ? La lumière venait sans doute du million d'euros de subventions versées alors au groupe, sous plusieurs formes, par l'État et les collectivités locales.

Aujourd'hui, le PDG dit que les installations ont besoin de modernisation et dit avoir choisi de rester dans la ville par fidélité à Calais. Mais sa prétendue fidélité a un prix. La maire UMP de Calais offre à Armatís un beau déménagement : terrain presque gratuit, aménagements extérieurs, parkings, pose des réseaux... Et puis, le nouveau site se situera dans une zone franche, ce qui permet l'exonération de charges sociales patronales et d'impôt sur les bénéfices, de taxe foncière, totale pendant cinq ans, dégressive ensuite. Toutes ces économies viendront grossir les profits de l'entreprise et vider les caisses de l'État et

de la ville de Calais, alors qu'Armatís a de l'argent, et pas peu. L'année dernière, Armatís Nord a avoué 300 000 euros de bénéfice net, et ce n'est là que le bout émergé de l'iceberg.

Armatís est possédé conjointement par des groupes financiers dont font partie les banques CIC, Crédit mutuel, Crédit agricole. L'actionnaire majoritaire est le fonds d'investissement Activa Capital, un groupe financier qui dispose de 600 millions d'euros de participation dans des secteurs très profitables : l'électronique de pointe (Nexeya, qui travaille pour Airbus, Tales, Alstom...), l'énergie (Gaz européen), le commerce

d'articles de sport (Sport 2000), les crèches privées (Maison bleue), le travail temporaire (Ergalis)... Armatís est le plus beau fleuron d'Activa, avec un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros, douze centres d'appels en France et trois à l'étranger.

La source des profits du groupe est donc double : faire main basse sur les subventions publiques, d'une part, mais aussi et surtout exploiter les milliers de travailleurs qu'il emploie. À Calais comme dans tous les centres Armatís, les conditions de travail sont épuisantes, les pressions de la hiérarchie insupportables, au point que de nombreux salariés sont au bord de craquer. Les salaires sont au smic, et souvent moins, car il y a beaucoup de contrats de travail de 28 heures. C'est pourquoi l'hiver dernier, durant deux mois, des centaines de travailleurs des deux sites du département, Calais et Boulogne, ont multiplié les débrayages pour des augmentations de salaire.

Correspondant LO

Industeel – Châteauneuf (Loire) : le patron condamné après un accident mortel

Mercredi 22 octobre, le tribunal correctionnel de Saint-Étienne a reconnu la responsabilité d'Industeel, une filiale d'ArcelorMittal, dans un accident mortel survenu le 2 avril 2012 dans son atelier de Châteauneuf, dans la Loire.

L'ouvrier intérimaire, âgé de 31 ans, avait été blessé au thorax et au bras alors qu'il travaillait avec des collègues sur une presse de 12 000 tonnes. Il était mort sur le coup.

Pour dénoncer les lenteurs de la justice, la famille de la victime, des amis et des ouvriers de l'entreprise avaient manifesté le 2 avril 2014, derrière une banderole « *Justice pour Anabi* », avec des portraits de la victime et des pancartes « *Mourir sur son lieu de travail, pour Arcelor c'est normal* ».

L'enquête n'avait pas permis de définir avec précision les circonstances du drame, mais elle avait

pointé plusieurs fautes de la part de l'entreprise. Le jour du procès devant le tribunal correctionnel de Saint-Étienne, on avait ainsi appris que des grilles de protection autour de la presse existaient par le passé. Elles avaient été enlevées pour gagner en temps et « en efficacité », puis remises suite à cet accident. La procédure pour changer les pièces métalliques sur la presse a aussi été mise en cause.

Dans son jugement, le tribunal estime que l'entreprise est coupable. Elle est condamnée à plusieurs amendes, pour un montant total de 29 800 euros. En outre, elle devra verser des dommages et intérêts aux proches de la victime.

Bien que reconnu coupable, Industeel et, au-delà, le groupe ArcelorMittal, s'en tirent tout de même bien. La vie d'un jeune intérimaire ne leur coûte que quelques dizaines de milliers d'euros. La justice est lente pour sanctionner les patrons et, quand elle le fait, c'est loin d'être à la hauteur de la gravité des faits.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et

n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Dépôt légal octobre 2014.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription. Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante : Lutte Ouvrière, BP 233, 78865 Paris Cedex 18. Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	18 €	35 €	15 €
Outre-mer avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Moyen-Orient : l'impérialisme américain voudrait utiliser le combat des Kurdes

Depuis plus d'un mois, les combattants kurdes de la ville de Kobané, au nord de la Syrie, résistent à l'avancée du groupe EI. L'armée américaine a organisé des frappes aériennes pour freiner l'avance des djihadistes. Le 19 octobre, elle a largué des armes aux combattants kurdes, dont certaines semblent d'ailleurs être tombées aux mains des djihadistes eux-mêmes. En même temps, les pays membres de la coalition impérialiste se servent du combat des Kurdes pour présenter leur intervention comme guidée par le souci de la liberté des peuples menacés par les djihadistes.

Que les populations et les milices kurdes cherchent par tous les moyens pour continuer à résister à l'avancée de l'EI, on les comprend et on ne peut que s'en dire solidaires. Mais il faut dès maintenant dire que les calculs de l'impérialisme et de ses alliés n'ont aucun rapport avec les droits des Kurdes et ne peuvent conduire qu'à d'autres situations dramatiques pour l'ensemble des populations de la région.

Depuis un siècle, les Kurdes sont les victimes des calculs de l'impérialisme. La situation a commencé à changer en 1991 suite à l'intervention américaine en Irak. Autant les États-Unis comme la France avaient laissé leur

allié Saddam Hussein massacrer les Kurdes d'Irak avec ses armes chimiques, autant après l'effondrement de l'État irakien suite à l'intervention impérialiste, ils tentèrent de s'appuyer sur les Kurdes pour s'en faire des alliés. C'est ainsi que le Kurdistan d'Irak, qui compte sur son territoire une bonne partie des puits de pétrole du pays, conquiert une indépendance de fait grâce à la protection militaire occidentale.

En cet été 2014, l'impérialisme a trouvé dans les combattants kurdes qui résistaient à l'avancée du groupe État islamique, une force militaire pouvant être utilisée. Les pays occidentaux ont accepté de leur envoyer quelques armes

en espérant les voir remplacer l'intervention au sol de soldats américains qu'ils ne veulent pas envoyer sur place. Mais cette politique est rendue compliquée du fait des alliés des États-Unis eux-mêmes. Ainsi le régime turc, lui-même en guerre contre les nationalistes kurdes du PKK depuis plus de trente ans, ne veut absolument pas du renforcement d'un pouvoir kurde. Le gouvernement turc d'Erdogan a donc refusé de laisser passer les combattants kurdes qui voulaient rejoindre Kobané, elle-même défendue par des milices du PYD, un parti proche du PKK de Turquie. Et si finalement le gouvernement turc a accepté de laisser passer des combattants kurdes, il s'agit uniquement des Peshmergas venus du Kurdistan d'Irak. Erdogan espère en effet jouer sur les rivalités entre les partis kurdes d'Irak, dont il s'est fait des alliés, et les partis kurdes de Turquie et de Syrie.

Ce n'est malheureusement pas dans un tel contexte que le combat des Kurdes pourra aboutir à la satisfaction de leurs



Bombardements contre les djihadistes à Kobané

aspirations nationales ni même être un pas vers leur unification au sein d'un seul État. Les dirigeants impérialistes cherchent seulement à se servir d'eux, comme ils se sont servis des milices djihadistes avant qu'elles n'échappent à leur contrôle. Cela fait partie de leur jeu de divisions pour continuer à dominer le Moyen-Orient, qui consiste à dresser les peuples les uns contre les autres.

C'est ainsi qu'en 1948 la constitution de l'État d'Israël, basée sur des

aspirations de la population juive de Palestine, a abouti à faire de celle-ci l'instrument des interventions de l'impérialisme, vouée à une guerre permanente contre ses voisins et au rôle de chair à canon. Ce serait un avenir peu enviable pour la population kurde.

La libération des peuples du Moyen-Orient implique le dépassement de leurs divisions, dans un combat commun contre l'impérialisme et pour l'émancipation sociale.

Marion Ajar

Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah!

Samedi 25 octobre, comme ils le font chaque année, ceux qui soutiennent la cause de Georges Ibrahim Abdallah et luttent pour sa libération des geôles de l'impérialisme français se sont retrouvés à Lannemezan pour dénoncer un enfermement qui aurait pu s'arrêter il y a quinze ans!

Georges Abdallah, un militant communiste arabe, s'était engagé à la fin des années soixante dans la résistance palestinienne

et libanaise contre la colonisation et l'occupation israélienne.

Arrêté à Lyon le 24 octobre 1984, il fut d'abord condamné à quatre ans de prison, puis condamné à la réclusion à perpétuité, en 1987, accusé de complicité dans l'exécution d'un agent des services secrets israéliens et d'un attaché militaire américain. Depuis, le montage juridico-policié qui a entraîné cette condamnation a été

dénoncé par le chef des services secrets français de l'époque, qui a désigné une « vengeance d'État ».

En 2003, un tribunal avait autorisé sa libération mais, après une intervention des États-Unis, cette décision a été annulée. À plusieurs reprises, en 2009, en 2012, en 2013, ses demandes de libération ont été refusées. En 2012, la demande avait été acceptée, mais Valls, alors ministre de l'Intérieur, avait

refusé de la signer et une nouvelle demande vient d'être déposée.

La peine de sûreté de Georges Ibrahim Abdallah est accomplie depuis 1999. Il aurait donc pu être libéré il y a quinze ans! Enfermé depuis 30 ans, Georges Abdallah détient le triste record d'être le plus ancien prisonnier politique en France. Visiblement le gouvernement Hollande-Valls voudrait embastiller jusqu'au bout un

militant ayant osé contester l'ordre impérialiste au Moyen-Orient.

Jacques Fontenoy

Pour écrire :
Georges Ibrahim Abdallah,
n°23881A221,
CP Lannemezan, 204 rue
des Saligues, BP 70166
65307 Lannemezan
ou consulter le blog du
Collectif pour sa libération :
blog : [http://liberonsgeorges.
over-blog.com](http://liberonsgeorges.over-blog.com)

Maroc : peines aggravées pour des militants

Le pouvoir marocain continue à réprimer ceux qui le contestent. Deux procès en appel ont eu lieu ces derniers jours au cours desquels les peines de militants déjà condamnés ont été alourdies.

Le procès en appel de neuf « diplômés chômeurs », emprisonnés depuis avril dernier pour « obstruction à la circulation de train » lors d'une manifestation dans la ville de Salé, s'est terminé par une aggravation de leurs peines, celles-ci passant d'un an à seize mois de prison ferme. Les « diplômés

chômeurs » manifestent régulièrement, depuis des années pour que le pouvoir crée des emplois en nombre suffisant dans la fonction publique. En 2011, lors du « printemps arabe », d'importantes manifestations avaient poussé le gouvernement à promettre une solution, promesse oubliée dès que

la pression des protestataires avait diminué.

L'autre procès concernait Wafaa Charaf, militante du Mouvement du 20 février, qui avait entre autres manifesté pour les droits des ouvriers des usines de Tanger. Elle avait été arrêtée en juillet dernier, après avoir porté plainte contre des policiers qui l'avaient enlevée et maltraitée à la suite d'une manifestation. Un premier procès, largement médiatisé, avait débouché

sur une condamnation à un an de prison ferme et 60 000 dirhams d'amende (plus de 5 000 euros) pour « allégation mensongère de torture », motif de condamnation fréquemment utilisé contre des manifestants. Son procès en appel vient de se conclure par un an d'emprisonnement supplémentaire. Au passage, un autre militant du M20, Boubker Khamlichi, a été condamné à un an de prison avec sursis alors

qu'à l'issue du premier procès, il avait été relaxé.

Le pouvoir royal s'en prend à tous ceux qui revendiquent des libertés et des droits et en particulier parmi les travailleurs. Mais les intimidations et les emprisonnements n'arrêtent pas la contestation.

Malika Farès

Un appel à un rassemblement de solidarité a été lancé pour le 1er novembre à 15 h devant l'ambassade du Maroc à Paris, 5, rue Le Tassé, métro Trocadéro.